

L'ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE

L'économie circulaire
3 domaines, 7 piliers



06/12/2017

Recueil des fiches retour d'expériences de
13 démarches en Provence-Alpes-Côte
d'Azur

L'Ecologie Industrielle et Territoriale

RECUEIL DES FICHES RETOUR D'EXPERIENCES DE 13 DEMARCHES EN PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

Le contexte dans lequel évoluent aujourd'hui les entreprises et les territoires a profondément changé, nous assistons à l'avènement d'une société digitale, mondialisée et structurée en réseaux, construite autour des contraintes nouvelles que constituent la prise de conscience de la finitude, du renchérissement tendanciel des matières premières et des impacts globaux (économiques, environnementaux et humains) de l'activité des entreprises.

Pour s'adapter, rester compétitives et continuer à croître, les entreprises et les territoires d'activités de Provence-Alpes-Côte d'Azur doivent, dans le cadre que donne aux Collectivités régionales la loi sur la transition énergétique et les compétences de la loi NOTRe, se saisir de l'opportunité de nouveaux modèles économiques et modes de management. Aujourd'hui, les accords de Paris impliquent, aux niveaux national et international, un nouveau paradigme : le développement économique du XXIème siècle repose sur la nécessité d'optimiser le recours aux ressources matérielles et énergétiques.

Pilier fondamental de l'économie circulaire, l'écologie industrielle et territoriale (EIT), dénommée aussi symbiose industrielle, constitue un mode d'organisation inter-entreprises par des échanges de flux ou une mutualisation de besoins. La symbiose renvoie ici à l'échange de flux (matière, énergie, information) entre au moins deux entreprises pour leur bénéfice mutuel.

En étroite partenariat avec l'ARPE qui anime le réseau Zones d'Activités et Développement Durable et déploie la démarche Performance des Territoires d'Activités, l'ADEME et la Région, dans le cadre du Contrat de Plan Etat-Région (CPER), soutiennent les démarches d'Ecologie Industrielle et Territoriale depuis 2012. Plusieurs projets ont émergé au fil de l'eau puis un appel à projet a été rédigé pour initier et structurer les démarches.

Ces démarches d'Ecologie Industrielle et Territoriale constituent un véritable atout d'attractivité des territoires d'activités économiques et d'optimisation des flux de ressources pour le territoire régional.

Démarches et actions en cours

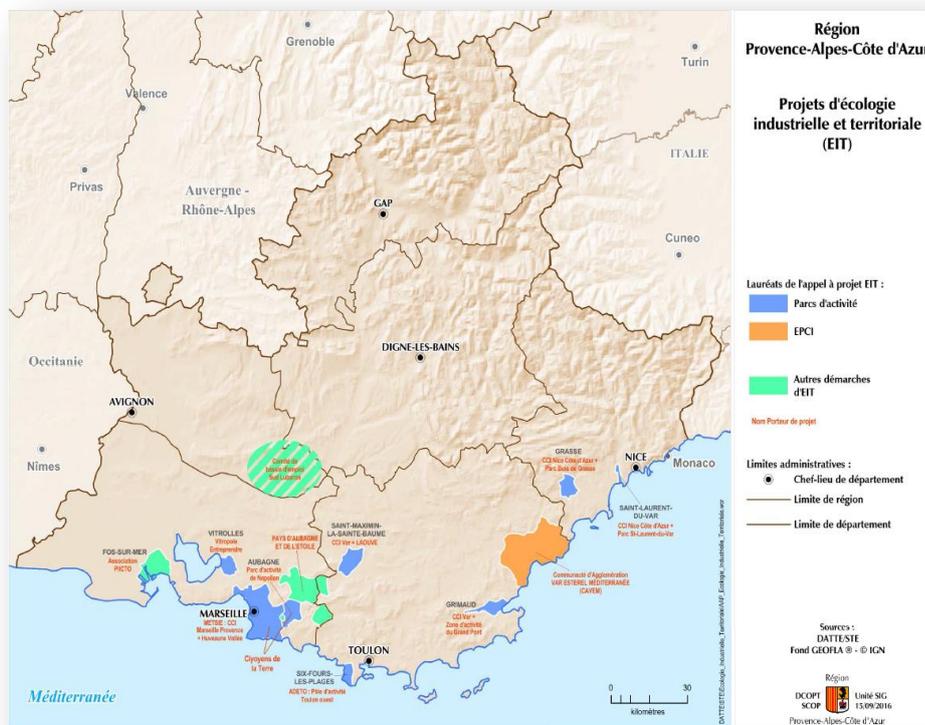
15 démarches d'EIT sont en cours dont 10 issues de l'AAP EIT (2015). Les porteurs de projets sont des associations de zones d'activités, CCI ou EPCI. Ces démarches associent les entreprises, recensent leurs besoins et développent des projets de mutualisation ou de substitution de matières premières par des matières recyclées.

En parallèle, la démarche ACTIF déployée par les Chambre de Commerce et d'Industrie et financée par l'ADEME dans le cadre du CPER, permet de mettre en contact les entreprises qui ont des ressources à valoriser et celles qui en ont besoin.

Depuis le premier trimestre 2017, dans le cadre du copilotage de la politique régionale d'Economie Circulaire par le Service Environnement et Biodiversité, en charge du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets et le Service Economie Circulaire et de Proximité, la thématique de l'Écologie Industrielle et Territoriale fait l'objet d'un traitement conjoint.

Le réseau des animateurs-trices de démarches d'Écologie Industrielle et Territoriale en Provence-Alpes-Côte d'Azur mis en place depuis 2017, permet de fédérer les démarches en cours, de bénéficier du retour d'expériences de chacun et d'élaborer des actions communes.

Pour rejoindre ce réseau, vous pouvez vous adresser aux contacts ci-dessous.



Contacts

Conseil Régional

Service Environnement et Biodiversité :
Service Economie Circulaire et de Proximité :

Christelle DEBLAIS : cdeblais@regionpaca.fr
Dominique GIABICONI : dgiabiconi@regionpaca.fr
Laurence GAUBERT : lgaubert@regionpaca.fr

ADEME

Cécilia FLORIT : cecilia.florit@ademe.fr
Anne-Marie FRUTEAU DE LACLOS : anne-marie.fruteaudelaclos@ademe.fr

Décembre 2017

SOMMAIRE

L'ASSOCIATION DE DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES DE TOULON OUEST	5
CAVEM - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VAR ESTEREL MEDITERRANEE	10
APAL - ASSOCIATION DU PARC D'ACTIVITES LAURENTIN A SAINT-LAURENT-DU-VAR	17
EBG – ASSOCIATION ENTREPRISES DES BOIS DE GRASSE	24
CITOYENS DE LA TERRE – « TERRITOIRES EN'VIE »	31
METSIE - MARSEILLE ECOLOGIE TERRITORIALE ET SYNERGIES INTER- ENTREPRISES	36
NAPOLLON SOLI'LOC	36
VITROPOLE ENTREPRENDRE	50
CBE SUD LUBERON – PROJET NOVA TERRA	56
TERRITOIRE SUD LUBERON ET VAL DE DURANCE	56
NCIS - NOUVELLES COOPERATION INDUSTRIELLES ET SYNERGIES	61
PIICTO - PLATEFORME INDUSTRIELLE ET D'INNOVATION DU CABAN-TONKIN	64
CCI DU VAR – LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION, MAILLON FORT DE L'ECONOMIE CIRCULAIRE / EIT BTP	68
CCI DU VAR – DEPLOIEMENT DU PLAN TERRITORIAL DE SYNERGIE INTERENTREPRISES COUPLE A L'OUTIL ACTIF DANS LE VAR	72

L'Association de Développement des Entreprises de Toulon Ouest



IDENTITE DU PROJET

Étude et optimisation des flux sur le territoire de Toulon-Ouest

Projet lauréat de l'Appel à Projet régional 2015, il est porté par l'ADETO, qui depuis plusieurs années mène une démarche de gestion durable de son territoire et suit l'évolution de ses entreprises. Ce projet a l'ambition de développer des solutions innovantes et de nouveaux modèles économiques face aux problématiques posées par la raréfaction des ressources.

PERIMETRE D'INTERVENTION

Le Pôle d'activités de Toulon Ouest s'étend sur trois communes (Ollioules, La Seyne-sur-Mer et Six-Fours-les-Plages) sur une surface de plus de 800 hectares.

Les points forts/spécificités

Des zones d'activités du territoire en mutation :

- Implantation d'une base terrestre du Technopôle de la Mer à Ollioules qui va entraîner l'arrivée de 100 nouvelles entreprises et de 3000 salariés d'ici à 2020
- Un projet d'extension du Pôle d'activités : zone de Prébois à Six-Fours-les-Plages

DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

Le projet vise à **renforcer la coopération des entreprises présentes sur le Pôle d'activités de Toulon-Ouest et faire émerger de nouvelles opportunités de marché et de montée en gamme dans la valorisation des flux sortants**. Pour cela, l'ADETO a réalisé un état des lieux du territoire et mène aujourd'hui une étude des flux entrants et sortants du Pôle d'activités.

IDENTITE DU PORTEUR

L'Association de Développement des Entreprises de Toulon-Ouest (ADETO) a été créée en 1996 afin de faciliter le développement des activités des entreprises sur les volets économique, social et environnemental. Elle réunit aujourd'hui 230 adhérents et intervient autour de quatre missions : renforcer les liens interentreprises, proposer des services mutualisés, favoriser un



développement durable et représenter les intérêts communs des entreprises.

L'ADETO se positionne comme un interlocuteur privilégié vis-à-vis des collectivités ainsi qu'un relai d'informations et de documentation pour les entreprises.

TYPOLOGIE DES ACTEURS

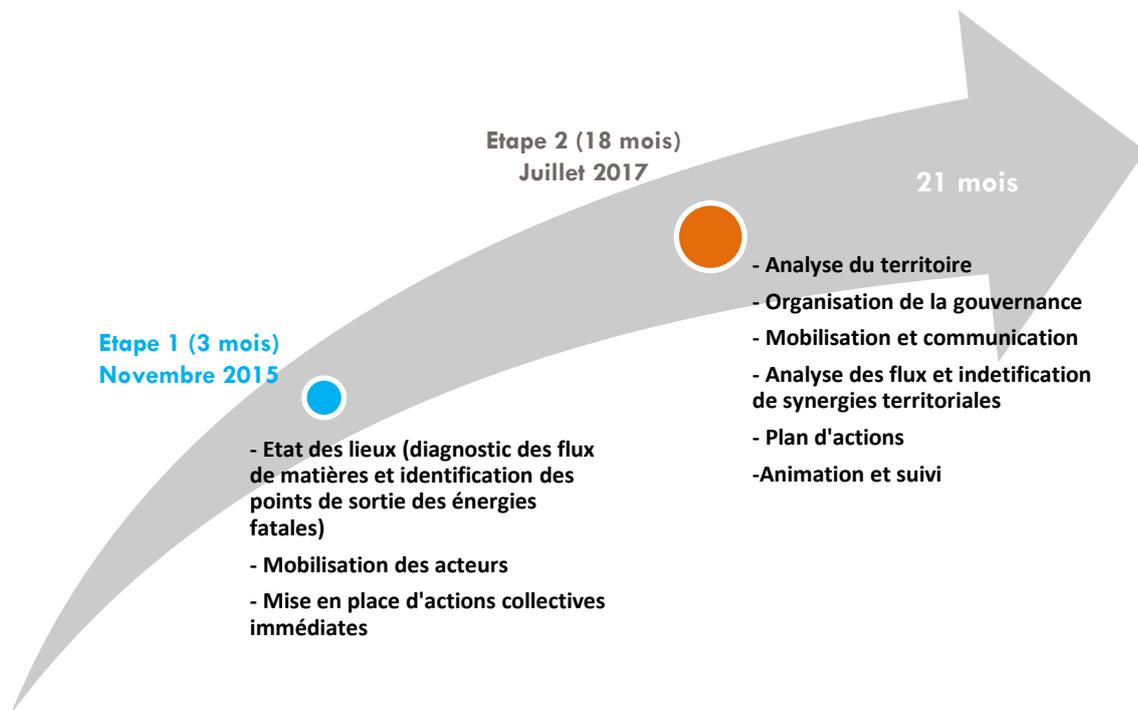
Le Pôle d'activités compte actuellement plus de 1500 entreprises représentant 17 000 emplois directs. Il concentre principalement des TPE et des PME portant des activités très diverses : industries, commerces, construction, activités de service, santé, etc.

ENJEUX CLE

- Répondre à la mutation du territoire et l'arrivée de nouvelles entreprises
- Accompagner les entreprises face aux nouveaux enjeux posés par la raréfaction des ressources

Pour répondre à ces enjeux, l'ADETO vise concrètement à renforcer la mutualisation et la coopération entre les entreprises du territoire

PRINCIPALES ETAPES DU PROJET



ACTIONS IDENTIFIEES

- Mise en place d'une commission « Mutualisation des achats » en gouvernance partagée avec des adhérents bénévoles
- Développement de la valorisation des flux sortants de déchets dangereux, de biodéchets et de palettes
- Inscription du projet dans une démarche d'éco-réseau afin de partager avec d'autres animateurs territoriaux les bonnes pratiques EIT.

METHODES DEPLOYEES ET OUTILS MOBILISES

Diagnostic Flash - Charte de confidentialité (des données collectées)
Benchmark outils de diagnostic
Cartographie





Suivi de l'actualité de la démarche sur le site de l'ADETO et sur Facebook
 Mise en place d'e-mailing pour la prospection (avec outils de suivi)
 Relai de l'information dans le journal de l'ADETO (deux numéros/an) et dans la Newsletter mensuelle
 Mobilisation de la presse locale et de la presse spécialisée

MOYENS ET TECHNIQUES D'ANIMATION



Entretiens individuels avec des entreprises préalablement identifiées
 Mise en place de diagnostics flashes
 Présentation collective des résultats lors d'une réunion thématique
 Formations
 Co-construction du plan d'actions avec le collège d'experts et les entreprises partenaires

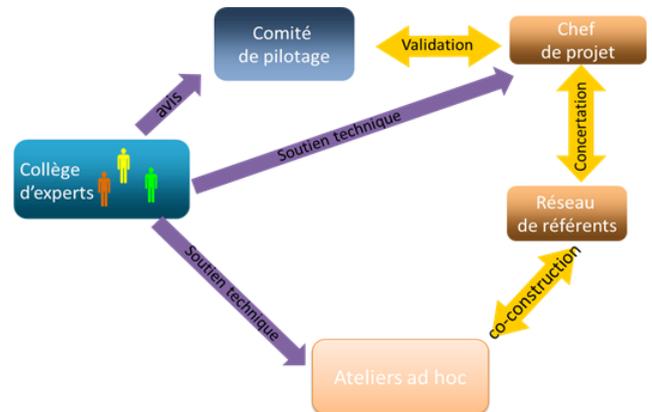
PRINCIPAUX ACTEURS IMPLIQUES (ENTREPRISES, COLLECTIVITES, ASSOCIATIONS, RECHERCHE, ...)

L'ADETO est soutenue par la Communauté d'Agglomération Toulon Provence Méditerranée (TPM), les communes de Six-Fours-les-Plages, de La Seyne-sur-Mer, d'Ollioules, VEOLIA, Novachim et la société CNIM.

GOVERNANCE ET PILOTAGE DU PROJET

Le projet EIT de l'ADETO est placé sous la responsabilité du comité de pilotage composé :

- **des membres décisionnaires** (ADETO, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Communauté d'Agglomération Toulon Provence Méditerranée, les 3 villes du territoire)
- **des membres consultatifs** (partenaires VEOLIA, Novachim et les Dirigeants des entreprises participant au projet)



MOYENS HUMAINS

1,5 équivalent temps plein (ETP) : une chargée de mission à temps plein et une chargée de mission à temps partiel.

- + **Mise en place d'un réseau de référents d'entreprises** (contacts privilégiés)
- + **Appui ponctuel sur un collège d'experts pour le déploiement des actions.**

INTEGRATION AVEC LES POLITIQUES PUBLIQUES LOCALES

L'ADETO a été soutenue lors de l'appel à projet par la Communauté d'agglomération de Toulon-Provence-Méditerranée ainsi que par les trois communes du territoire du Pôle d'activités. Ces quatre collectivités ont rédigé une lettre de soutien à la démarche de l'ADETO et se sont engagées à lui apporter une expertise technique en cas de besoin.

L'ADETO travaille en collaboration avec les trois communes de Six-Fours-les-Plages, de La Seyne-sur-Mer et d'Ollioules pour la collecte des déchets des entreprises. Ils ont réalisé un guide commun destiné aux entreprises pour la gestion des ordures ménagères assimilées.

La Communauté d'agglomération de Toulon-Provence-Méditerranée est dotée de multiples compétences liées à la gestion du Pôle d'activités. Elle est ainsi un partenaire privilégié de l'ADETO, finançant près d'1/4 de son activité.

COÛT DE L'INITIATIVE

Budget prévisionnel (pour 21 mois) : 105 950 €

SOUTIENS FINANCIERS ET AUTRES SOURCES DE REVENU

ADEME – Région : 84 760 €

Autofinancement : 21 190 €

Actions phares

L'ADETO organise chaque année avec Onyx Méditerranée et Orédui (filiale de Veolia) l'opération **INDUS'TRIONS**. L'objectif est d'accompagner les entreprises dans leur gestion des déchets et les sensibiliser au tri. Avant le lancement du projet, trois flux de déchets étaient collectés : les archives papiers, les déchets d'équipements électriques et électroniques et le bois en mélange. La mise en œuvre de la première étape du projet a permis d'ouvrir la collecte aux déchets dangereux.

Avec le renouvellement du partenariat, Orédui va lancer une identification des gisements de déchets dangereux auprès des entreprises et organiser des ateliers de sensibilisation sur le sujet.

RESULTATS

- L'ADETO a réalisé 15 diagnostics déchets auprès d'entreprises.
- En partenariat avec l'ADETO, Veolia a réalisé un recensement des gisements de biodéchets sur le Pôle d'activités et a identifié 54 restaurateurs à mobiliser. Dans ce cadre, L'ADETO va organiser et animer des formations à destination du personnel de ces établissements.
- Après un recensement des gisements de palettes, l'ADETO cherche à identifier un prestataire à même de les récupérer, notamment celles des petits consommateurs de palettes (1 à 2 par semaine).
- Deux projets de mutualisation (de compétences et de terrain) n'ont pas abouti, les entreprises privilégiant au final une autre solution.

FREINS RENCONTRES

La mobilisation des entreprises sur les projets d'EIT reste très compliquée. S'il y a des avancées, aujourd'hui, elles n'en maîtrisent pas toujours les concepts et les enjeux, plus particulièrement dans les TPE.

PERSPECTIVES

Actions de capitalisation/valorisation :

L'ADETO s'inscrit dans une démarche d'éco-réseau afin de partager avec d'autres animateurs territoriaux les bonnes pratiques EIT. Cette démarche met aussi en évidence, à l'échelle du Pôle d'activités, la capacité de créer des éco-sites porteurs d'une plateforme industrielle intégrée. L'ADETO appartient à plusieurs réseaux territoriaux tels que le réseau Var Éco Biz géré par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Var et le réseau ZADD (Zones d'activités et développement

durable) de l'ARPE. Ils relaieront l'information et permettront une parfaite connaissance et une diffusion optimale de l'action.

L'ADETO prend également part aux travaux de la Commission Économie Circulaire du Parlement Varois des Entreprises (PVE). Le PVE est le fruit d'une initiative portée par des acteurs de la communauté économique varoise qui travaillent ensemble à des propositions destinées à améliorer le développement de l'activité économique du Var. Le PVE anime ainsi 10 commissions couvrant un large spectre de thématiques. Dans ce cadre, l'ADETO a participé, avec la CCI, à un travail pour réunir 35 témoignages d'entreprises du territoire pour valoriser leurs projets en lien avec l'économie circulaire et permettre ainsi de mobiliser et sensibiliser de nouvelles entreprises.

Pérennisation de la démarche :

La pérennisation de la démarche dépendra des flux et des compilations des diagnostics entreprises. Si des synergies se concrétisent, il faudra réfléchir à un financement. Si l'ADETO est facilitatrice et permet de dynamiser les démarches, elle ne souhaite pas se substituer à la mise en œuvre des projets par les entreprises.

Contact

Laure ROSSOGLIO
Chargée de mission Développement Durable
Courriel : laure.rossoglio@adeto.fr
Tél : 04 94 63 16 08

CAVEM - Communauté d'Agglomération Var Estérel Méditerranée



CONTEXTE

Économie circulaire : une stratégie territoriale pour la CAVEM.

La CAVEM a répondu en 2015 à l'appel à projets « Écologie Industrielle et Territoriale » lancé conjointement par la Région Provence Alpes Côte d'Azur et l'ADEME avec un projet d'économie circulaire sur les parcs d'activités de son territoire. Ce projet novateur et ambitieux ayant été retenu, elle en assure aujourd'hui le développement et la mise en œuvre par étapes.

PERIMETRE D'INTERVENTION

Le territoire de la Communauté d'Agglomération Var Estérel Méditerranée (CAVEM) constitue le deuxième pôle urbain et économique du département du Var.

Il réunit 5 communes (Les Adrets de l'Estérel, Fréjus, Puget sur Argens, Roquebrune-sur-Argens et Saint-Raphaël) pour un total de 111 000 habitants et une superficie de 348 km², 51 km de littoral, 23200 ha de forêts et compte 29 parcs d'activités.



Les points forts/spécificités

- Un dossier porté par la collectivité,
- Des liens explicites avec d'autres démarches, preuve de dynamique et de cohérence territoriale
- Un partenariat avec le SMIDDEV (syndicat mixte du développement durable de l'Est Var), surtout sur le volet des déchets
- Un regroupement de plusieurs parcs d'activités sur plusieurs communes
- Des liens entre acteurs locaux : synergies de service, partage d'espace de travail ou d'outils, achat mutualisé d'énergie...

DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

Après un démarrage consacré à la mise en place de l'équipe projet, d'un Comité Technique, d'un Comité de Pilotage et de la création de quatre groupes de travail (Economie Collaborative, Energie, Eau, Déchets), la phase 1 du projet porte principalement sur :

- Conduire la démarche « Économie Circulaire » avec un panel de 10 parcs d'activités du territoire soutenant la stratégie Economie Circulaire de l'EPCI.
- Animation et fédération d'un réseau d'associations de professionnels implantés en parcs d'activités
- Réalisation d'enquêtes de terrain et de diagnostics des flux

ENJEUX

Les bénéfices économiques, sociaux et environnementaux de l'économie circulaire représentent des enjeux forts, tant pour les entreprises que pour les collectivités :

Evaluation des potentialités pour **développer une économie circulaire territoriale ancrée** autour de plusieurs axes d'identification des ressources, visant potentiellement à des échanges de matières, services, interentreprises. L'objectif est la mise en place d'actions favorisant une économie circulaire dans les parcs d'activités, en vue d'une généralisation de traitement à l'ensemble des parcs d'activités du territoire.

IDENTITE DU PORTEUR

La **CAVEM** (communauté d'Agglomération Var Estérel Méditerranée) est le deuxième pôle urbain et économique du département du Var. Et a pour compétences le développement économique, et depuis la loi NOTRÉ, la gestion et l'animation des parcs d'activités. Elle a également pour compétences : les transports, l'environnement, l'habitat et la gestion de l'eau de son territoire en vue d'améliorer le quotidien de ses 111 000 habitants.

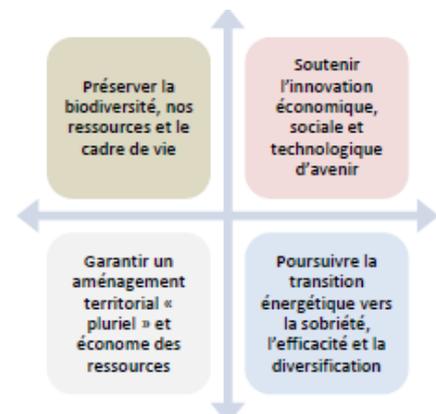
TYPLOGIE DES ACTEURS

Les 10 parcs retenus sont soit à vocation commerciale, artisanale et industrielle, BTP ou mixte, regroupés sur 163 hectares, comprenant 530 entreprises et 8000 salariés. Essentiellement des entreprises de moins de 20 salariés mais couvrant une large gamme d'activités (tertiaire, commerce hors alimentaire, entreprises du BTP).

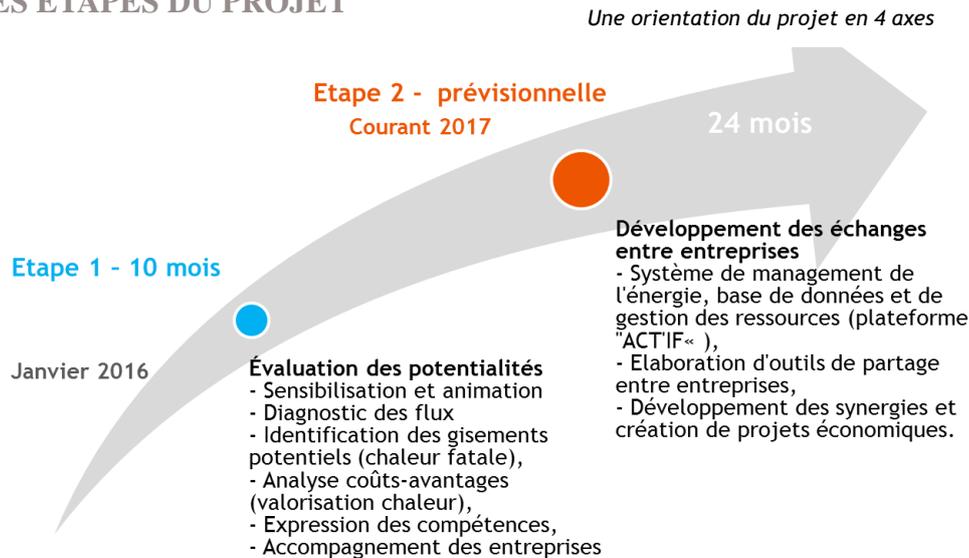
ENJEUX CLES

Favoriser et multiplier les synergies entre entreprises d'un même parc d'activités par la mise en place d'une organisation commune de gestion fondée sur le partage d'infrastructures, d'équipements, de services ou de filière de recyclage des déchets :

- Développer les échanges entre entreprises et acteurs du territoire
- Prendre en compte les enjeux environnementaux (production de déchets, consommation d'eau et d'énergie, transport)
- Mettre en œuvre des solutions concrètes mutualisée



PRINCIPALES ETAPES DU PROJET



SYNERGIES IDENTIFIEES LORS DES DIAGNOSTICS DE FLUX

Plusieurs types de synergies d'économies collaboratives identifiées, à travers différentes situations rencontrées sur le territoire :

- Optimisation de la gestion des déchets sur le plan technique et économique en fonction des évolutions techniques et réglementaires ; le déchet ressource, optimisation des flux...
- Valorisation énergétique des déchets (méthanisation notamment)
- Mutualisation des ressources énergétiques type « smart grid », gestion intelligente de l'énergie pour les bâtiments et rationalisations des transports.

En parallèle, développement d'actions mutualisées pour les entreprises :

- création de l'APAC
- création d'un poste d'animatrice de parc à mi-temps pour le Capitou
- création de l'AREVE
- projet de mutualisation d'achats d'énergie avec l'APAC et l'AREVE
- Mutualisation des projets d'entreprises concourant à créer des actions vers l'économie circulaire, accompagnement des demandes de financement
- Mutualisation des actions de formations (secouriste, incendie...);
- Mutualisation des audits de certifications.

METHODES DEPLOYEES ET OUTILS MOBILISES

Analyse macroscopique des flux - typologie des entreprises, études existantes, cartographie du flux de ressources identifiées sur le territoire,
Analyse de l'outil ACT'IF testé par la CCI,
Etudes bibliographiques et cartographie des flux de déchets, matériels, énergie et eau, réglementaires...

- Cette étape débouche sur des applications concrètes des principes de l'EIT avec pour objectif d'esquisser les modalités de pilotage, d'animation et de financement en phase 2.

Panorama complet des parcs d'activité du territoire
Site internet de la CAVEM (www.cavem.fr)

ACTEURS ET LEADERS A L'ORIGINE DU PROJET

La CAVEM et **10 parcs d'activités ayant fait acte de candidature** - 3 parcs labellisés ISO 14001 et 6 parcs ayant entamés une démarche de labellisation ont été retenus.

GOUVERNANCE DU PROJET

La conduite de projet est articulée autour :

- d'un comité de pilotage (COFIL) avec des élus, des représentants des organismes financeurs (Région et ADEME), les présidents de parcs d'activités, des consulaires et techniciens.
- d'un comité technique (COTECH) avec des techniciens des services impliqués, élus, consulaires, prestataires suivant les thèmes des commissions.

Le pilotage du projet est assuré par le service Développement Economique de la CAVEM, acteur de la gestion territoriale des déchets. Assisté de 4 groupes :

- **Le groupe économie circulaire** : une personne au service économique de la CAVEM, une personne du bureau d'étude conseil en environnement Responsabilité Sociétale des Entreprises et expert judiciaire et de 2 personnes de la CCI.
- **Le groupe énergie** : une personne au service environnement de la CAVEM et 3 personnes supports auprès de l'Agence Rénovation Energie Var Est.
- **Le groupe collecte** : une personne responsable au sein du service développement durable et déchets de la CAVEM et de deux personnes ressources à la SMIDDEV.
- **Le groupe eau** : une personne de la CAVEM et de VEOLIA.

ACTEURS IMPLIQUES (ENTREPRISES, COLLECTIVITES, ASSOCIATIONS, ENSEIGNEMENT, RECHERCHE...)

- Associations et gestionnaires de Parcs : l'Association des Parcs d'Activités de la CAVEM (APAC), l'Association des 4 chemins de Roquebrune-sur-Argens, l'Association Capitou Industries de Fréjus, l'Association Epsilon 1 à Saint-Raphaël, le Groupe Costamagna, gestionnaire de la Tuilière à Puget-sur-Argens, GEPIC Grand Estérel à Puget-sur-Argens, gestionnaire de parcs.
- Partenaires privés : Veolia, EDF, GrDF et des organisations professionnelles

MOYENS ET TECHNIQUES D'ANIMATION

4 COTECH, 3 COFIL

Séminaires techniques

Speed meeting

Rencontres inter-entreprises et visites sur site

Outils d'animation :

- Une page dédiée à la démarche dans le trimestriel de la CAVEM
- Une plaquette devrait être réalisée prochainement pour présenter la démarche aux entreprises, avec des retours d'expériences d'entreprises vertueuses.
- Des communications sur les biodéchets, sur les déchets pros, et une autre sur les circuits courts sont prévues.



MOYENS HUMAINS

Depuis juin 2015, le Pôle Capitou Sud s'est doté d'une animatrice de parcs d'activités. Cette animatrice intervient sur 5 parcs : tous les matins à Capitou où elle a été embauchée en CDI à mi-temps, soutenu par :

- Une subvention de la CAVEM
- Une subvention de la CCI du var
- Un partenariat avec La Poste (relais postal)

Elle assure également des permanences régulières dans les autres parcs, les après-midis.

INTEGRATION AVEC LES POLITIQUES PUBLIQUES LOCALE

Ce projet s'intègre au projet d'Ecologie Industrielle et Territoriale du Conseil Régional et de l'ADEME, en application de la feuille de route « Économie Circulaire » produite par la Région dans le cadre des grands schémas tels que le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD), le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE), le Schéma Régional Climat Air Energie (SRCAE), le Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) et enfin le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET).

Le PCAET est en cours de finalisation, des actions vont d'ailleurs être menées auprès des entreprises en matière de mobilité : ateliers d'éco-conduite (pour les entreprises des parcs, mais aussi en centre-ville en lien avec un espace de coworking).

COUT DE L'INITIATIVE

Budget prévisionnel du projet (phase 1, sur 2 ans) : 85 000 €

SOUTIENS FINANCIERS ET AUTRES SOURCES DE REVENU POUR LA PHASE 1

Région : 5 500 € / ADEME : 59 000 €

Actions phares

- Un diagnostic des flux très complet
- Création de l'Association des Parcs d'Activités de la CAVEM
- Une communication soutenue : de nombreux événements auprès des entreprises (petit-déjeuner...) et des campagnes de communication impliquant les entreprises et présidents de parcs (radio)

RESULTATS

Plusieurs types de synergies ont été mises en œuvre, à travers différentes situations rencontrées sur le territoire :

- **Création de l'APAC**, Association des Parcs d'Activités de la CAVEM, soutenue par l'EPCI et initiée par les parcs Epsilon 1 et Grand Estérel.
 - L'objectif de cette association est de mettre en relation les associations et ASL qui gèrent des parcs d'activités sur le territoire communautaire, de les fédérer dans un souci de partage et de mutualisation des ressources.
 - La synergie des acteurs économiques implantés dans les 29 parcs d'activités de la Communauté d'Agglomération favorise la dynamique et la promotion de ces sites.
 - Au bout d'un an d'existence, quelques chiffres : 10 parcs adhérents et 120 entreprises.

- **Création de l'Agence de Rénovation Énergétique Var Est (AREVE)**, un service de conseil et d'audit en rénovation et dépense énergétique à destination des entreprises :
 - Proposition de formations RGE
 - Les entreprises constituent 5% du public accompagné et conseillé par l'AREVE. Les conseils peuvent porter sur des solutions techniques, notamment les installations ENR.
 - La volonté pour la collectivité est de favoriser pour les prochaines zones les bâtiments « PV compatibles ».
- **Méthanisation (injection) :**
 - Partenariat GRDF et Veolia, sur un intrant : boues de STEP, biodéchets
 - Amortissement planifié en moins de 10 ans
- **Récupération de chaleur :**
 - Valorisation de chaleur des eaux usées pour chauffer le théâtre intercommunal
 - Études techniques réalisées et favorables => dimensionnement du projet en cours
- **Mise en place de circuits courts**

L'objectif de la plate-forme est de disposer d'une interface pratique qui fasse le lien entre le consommateur et le producteur. Cet outil permettra également de sécuriser les débouchés et la rémunération des producteurs, afin de relancer parallèlement la production et éventuellement l'orienter et favoriser à terme de nouvelles installations. Intégration de ce projet de territoire dans le SCOT en vue de la préservation du foncier, d'une création de ZAP pour des orientations comme les Hameau agricoles, les circuits courts, l'agritourisme.

IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES SUR LE TERRITOIRE

La démarche vise à encourager l'initiative locale, favoriser le développement économique du territoire et activer la mise en relations des entreprises du territoire. La Collectivité ambitionne par ce biais : améliorer le tri sélectif. Elle espère multiplier les filières de valorisation vis-à-vis des entreprises : papiers, palettes, PVC, Placoplatre...et réduire ainsi les volumes de déchets ultimes destinés à l'enfouissement.

FREINS RENCONTRES

- Connaissance approximative des démarches d'économie circulaire trop souvent assimilées aux seuls déchets. Pour autant, la thématique des déchets permet un contact auprès des entreprises facilité, avec une entrée règlementaire (le suivi des déchets par exemple).
- Absence d'industriels importants, difficulté de mise en place d'une plateforme d'information d'échange, renforcement des liens à consolider entre chaque commune du territoire.

PERSPECTIVES

Un plan d'action est envisagé comprenant des actions innovantes comme :

- Volonté d'exemplarité de la collectivité : commande publique
- Volonté de maximiser les partenariats publics-privés e
- En partenariat avec la CCI du VAR, qui a été désignée dans le cadre d'un projet de pilotage du Programme Territorial de Synergie Interentreprises sur le département du VAR: Mise en place d'ateliers d'échange de flux entre les entreprises.
- Evaluation multithématique de la démarche (en couplant les approches d'outils tels qu'Ellipse, Afnor, ou encore celui de l'ARPE) = "C'est bien d'avancer, c'est encore mieux de quantifier". Aujourd'hui, on dispose d'indicateurs d'actions, mais pas d'impacts, si ce n'est le

bilan carbone, les résultats chiffrés des diag de flux, ou bientôt le chiffre d'affaires généré (via le PTSI).

- Emploi & compétitivité : mutualisation de chauffeurs poids-lourd,
- Emploi & environnement: collecte du papier en entreprise dans le cadre d'un chantier d'insertion par une entreprise familiale locale. Objectif : plusieurs centaines de tonnes de papier valorisées

Contact

Service Développement Économique de la CAVEM

Courriel : deveco@cavem.fr // T: 04-94-82-64-45

Kristell CHIFFOT animatrice de parcs

Courriel : capitou.industrie@gmail.com // M : 06 42 40 45 95

APAL - Association du Parc d'Activités Laurentin à Saint-Laurent-du-Var



PERIMETRE D'INTERVENTION

La ZA de Saint-Laurent du Var (superficie de 33ha) regroupe environ 350 entreprises environ faisant travailler 4500 salariés. L'aéroport de Nice Côte d'Azur, la gare SNCF de Saint-Laurent-du-Var et l'autoroute A8 situés à proximité en font un parc d'activités idéalement placé.

Les points forts et spécificités :

- Fort taux d'occupation et faible turnover des entreprises
- Forte proximité de Nice, de la plaine du Var (OIN) et de la Zone de Carros-Le-Broc
- Difficultés d'embauche

DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

Le lancement de l'opération est consécutif à la candidature du parc d'activités à un appel à projet régional et se déroulera dans le cadre d'un partenariat entre le club d'entreprises, la Mairie de Saint Laurent du Var et la CCI Nice Côte d'Azur, porteuse du projet.

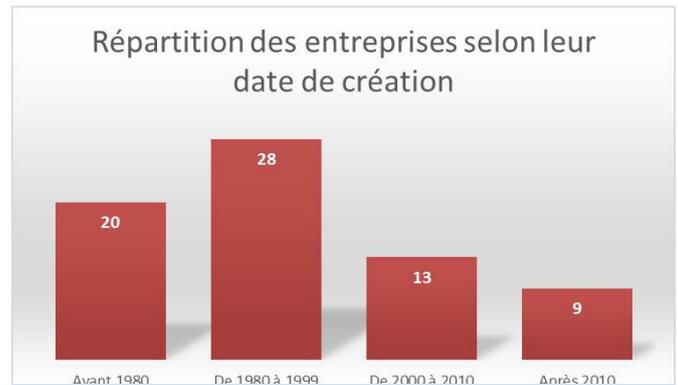
IDENTITE DU PORTEUR

Cofinancé par l'Ademe et la Région dans le cadre du Contrat de Plan Etat-Région 2014-2020, le projet est porté conjointement par l'association Apal et la CCINCA (animation, pilotage, diagnostic, déploiement).

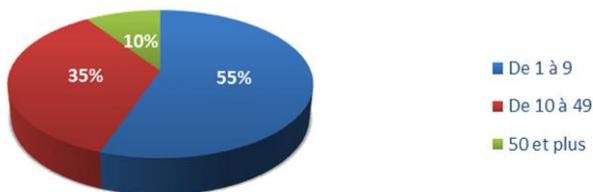
Apal a été créée en 1984 mais l'activité du Club avait périclité ces dernières années. Le Club a été réactivé en 2015 et maintenant 70 entreprises environ, sur les 350 de la Zone y sont adhérentes.

TYPLOGIE DES ENTREPRISES

La typologie de la ZA est la suivante :



Répartition des entreprises selon leur effectif



Répartition des entreprises selon le CA



- Le profil type de l'entreprise de la Zone est :
 - Dans une activité de service ou d'industrie,
 - Locataire,
 - De moins de 10 salariés,
 - Plus d'1 M€ de CA,
 - Avec une activité en progression ou stable sur les 3 dernières années.

En se référant à cette Synthèse partielle des résultats du « Diagnostic 360° » sur le Parc d'activités Laurentin présenté le 20 juillet 2016, il est à noter qu'un tiers des entreprises ont des difficultés pour embaucher et 20 % souhaitent s'agrandir ou déménager, 75 % des entreprises seraient disposées à partager des services, achats ou équipements avec d'autres entreprises du Parc et plus de la moitié est intéressée par un diagnostic de flux.

- Les points forts du Parc :
 - Plusieurs projets collaboratifs menés sur le Parc (EIT, EAUX TOP...),
 - Présence d'un club d'entreprises depuis 1984,
 - Le recensement des besoins des entreprises.

ENJEUX CLES

Les priorités des entreprises à très court terme sont la circulation routière et les déplacements à pied, le stationnement et la signalétique.

- Les pistes de travail sont :

A court terme

- Définir le positionnement politique, économique, en termes de gestion et les moyens mis à disposition par les parties prenantes (Métropole, EPA, Mairie, CCINCA...);
- Mise en place de services collectifs aux entreprises (achats mutualisés de prestation) et développement des relations inter-entreprises;
- Définir le positionnement économique du Parc et lancer le projet de requalification en lien avec ce positionnement;
- Mise en place d'une signalétique harmonisée avec les autres Parcs du territoire;
- Inventaire des filières déchets existantes sur un guide de récupération des déchets;
- Démarrage des diagnostics de flux des entreprises.

A moyen terme

- Mettre en place un programme commun de gestion et de développement de la Zone intégrant les parties prenantes;
- Développer les synergies inter-entreprises de mutualisation / substitution;
- Favoriser le développement et le maintien des entreprises sur le territoire en travaillant sur la densification par l'évolution des règles d'urbanisme;
- Travailler sur la récupération des espaces privées en vue du projet de requalification du Parc (amélioration des déplacements « PL/VL/Piétons » et du stationnement sur le Parc);
- Développer l'offre de service et l'utilisation de la mobilité douce sur le Parc;
- Développer les synergies inter-entreprises de mutualisation / substitution en vue de limiter et/ou valoriser les déchets produits sur le Parc.

Un axe de travail fort va s'ajouter : celui de l'énergie dans la perspective du renouvelable. Sur Apal, des actions mutualisées sur le photovoltaïque vont se mettre en place. Ceci aura un effet d'entraînement ailleurs dans les Alpes-Maritimes.

- Les points forts du Parc :
 - Plusieurs projets collaboratifs menés sur le Parc (EIT, EAUX TOP...);
 - Présence d'un club d'entreprises depuis 1984;
 - Le recensement des besoins des entreprises.

PRINCIPALES ETAPES DU PROJET

La démarche est entrée dans sa phase opérationnelle en janvier 2016. Elle a d'abord été présentée au Conseil d'administration de l'association et à l'intercommunalité.

Des réunions régulières se mettent en place.

L'Apal a déjà avancé dans le déroulement de la méthodologie, particulièrement sur EBG. Notamment, la première étape d'envoi d'un questionnaire de connaissance de la Zone (Diagnostic 360°) et de son analyse est terminée en 2016.

La prochaine étape pour ce projet de capitalisation (1.2), visite sur le terrain, devrait se faire en janvier 2017.

Les diagnostics de flux sont en cours, à ce jour une quinzaine a été réalisée. Les recherches de synergies se poursuivent.

Ce projet est constitué de 4 axes clés :

1. Mobilisation des entreprises et des parties prenantes par la mise en œuvre d'actions collectives

- Réalisation d'actions collectives
- Suivi des demandes des entreprises
- Suivi et mise à jour du plan d'actions stratégiques

2. Mise en place de synergies

- Analyse des flux entrants et sortants des entreprises (réalisations des diagnostics de flux)
- Identification des synergies potentielles
- Mise en relation des entreprises

3. Animation et promotion de la démarche

4. Pérennisation de la démarche via l'étude d'un modèle économique viable

	2015		2016				2017				2018	
	T3 2015	T4 2015	T1 2016	T2 2016	T3 2016	T4 2016	T1 2017	T2 2017	T3 2017	T4 2017	T1 2018	T2 2018
Préparation du projet												
Etat des lieux												
Plan d'actions EIT												
Mobilisation des acteurs												
Pérennisation de la démarche												
Valorisation / Capitalisation												

Avant projet
Projet
Après projet

ACTIONS REALISEES

Les synergies identifiées couvrent un spectre beaucoup plus large qu'une approche « flux ». La synergie identifiée à ce jour est la collecte mutualisée des palettes.

La première étape était une étape de recensement des gisements sur le terrain. Il a fallu rencontrer les entreprises du parc afin de leur expliquer le projet. Si elles étaient intéressées et avaient un besoin (dans certains cas, les palettes sont consignées), il s'agissait de qualifier (état des palettes, dimensions, fréquence nécessaire) et de quantifier leurs palettes.

La deuxième partie était de compiler les données afin d'évaluer le besoin (si une collecte mutualisée apparaissait pertinente, à quelle fréquence, y a-t-il une proportion de palette en bon état assez importante pour assurer la gratuité, etc.). A moins que les palettes soient consignées ou qu'elles soient réutilisées par l'entreprise, les entreprises du Parc rencontrent souvent des problématiques liées à ces dernières (pas de place pour les stocker, payer un prestataire pour se les faire enlever, etc.).

C'est pourquoi, le club a décidé de mettre en place une gestion collective et gratuite des palettes à l'échelle de la ZA.

Cette collecte se voulait gratuite pour faciliter les démarches et pour apporter une plus-value à l'adhésion au club (la collecte étant réservée aux adhérents du club).

L'idée était d'organiser un tour gratuit pour récupérer les palettes qui encombrant certaines entreprises. Le prestataire qui fera ce tour sera rentable puisque dans le lot des palettes certaines seront de bonnes qualités et pourront être revendues.

METHODES DEPLOYEES ET OUTILS MOBILISES

La première étape (diagnostic) s'est appuyée sur la grille de performance issue du « parcours performance parc d'activités » conçu par l'Arpe (Agence régional pour l'environnement et l'écodéveloppement du Paca). Elle a inspiré le questionnaire « 360° » de connaissance de la ZA utilisé dans cette première étape.

Il s'agissait d'évaluer la durabilité du parc d'activités et d'identifier les pistes d'amélioration grâce aux 8 axes du cadre de référence régional (la gouvernance, la stratégie économique, l'intégration architecturale et paysagère, les transports et l'accessibilité, la gestion des ressources [énergie, eau, déchets, biodiversité, pollutions et risques], les services aux entreprises et usagers, l'ancrage territorial).

Cette première étape a ciblé les entreprises de plus de 10 salariés. Ils ont pu avoir un taux de réponse de 80 % avec l'intervention d'une stagiaire de l'UTT qui a rencontré les entreprises.

Les moyens utilisés sont les dispositifs existant à la CCI :

- 1- Ecoenergie est un tiers-financement pour des économies énergie avec le dispositif pour les entreprises dépensant plus de 100.000 € de factures d'électricité et gas-oil consistant à favoriser, par exemple l'installation de photovoltaïque ou de récupération de chaleur des groupes froid.
- 2- Eco-biz est un outil mis à disposition par la CCI qui cherche à créer une communauté d'échanges entre les entreprises des Alpes-Maritimes : http://www.paca-ecobiz.fr/jcms/prd_670888/fr/ebg-entreprises-des-bois-de-grasse
- 3- Actif (<http://www.cci.fr/web/developpement-durable/actif>). Actif est actuellement en développement avec une participation active de Ludovic Asso. Une présentation officielle d'Actif est disponible à <http://www.cci.fr/web/developpement-durable/actif>
- 4- L'appel à projet régional SMART PV a été promu et une entreprise du parc est lauréate sur un projet en autoconsommation.

ANIMATION DE LA DEMARCHE

Ludovic Asso passe une journée par semaine sur la Zone, ce qui est une condition indispensable pour garder une dynamique à l'opération.

PRESENTATION DES ACTEURS

Acteurs et leaders à l'origine du projet

L'Acteur déclencheur a été la CCINCA qui a vu à travers le Projet de Paca la possibilité d'approfondir les relations avec les entreprises des Alpes-Maritimes. Plus spécifiquement sur la Zone, les leaders partenaires de la démarche sont la ville de Saint Laurent du Var et le Président d'Apal.

Principaux acteurs impliqués (entreprises, collectivités, associations, enseignement, recherche...)

- Ville de Saint-Laurent du Var
- CCI de Nice Côte d'Azur
- Entreprises de la Zone

GOVERNANCE DU PROJET

La gouvernance du projet est assurée par le Bureau de l'association Apal en partenariat avec la CCINCA.

Il n'a pas été formé de groupes de travail (ou de commissions) en fonction des thématiques ou des filières. Cette option sera soumise à discussion avec les entreprises car ils s'aperçoivent que ce travail en atelier est un mode de fonctionnement fortement recommandé par les praticiens de l'EIT.

MOYENS HUMAINS

- 1 coordinateur du projet, Ludovic Asso (1/5 ETP)
- « Bénévolat » des entreprises dans le cadre des actions à mener

INTEGRATION AVEC LES POLITIQUES PUBLIQUES LOCALES ET LES PROJETS EIT LIMITROPHES

L'autre projet d'EIT-Paca, EBG, à Grasse est proche (environ une demi-heure en voiture) et a la même animation par la CCINCA. L'objectif « macro » de ce projet est de positionner le service de la CCINCA en tant qu'expert pour les Zones Industrielles du département en s'appuyant sur l'expérience de ce Projet sur la ZA.

COÛT DE L'INITIATIVE

- Budget prévisionnel du projet établi pour 30 mois : 174 500€
- Coût d'investissement : 0€
- Coût de fonctionnement : 174 500€ (frais de personnel : 105 000€, expertises externes : 45 000€, communication : 24 500€)

SOUTIENS FINANCIERS ET AUTRES SOURCES DE REVENU

- ADEME - Région : 139 600€
- EcoEnergie,... : 0€
- Autres organismes publics : 0€
- Fonds propre (autofinancement) : 34 900€
- Recettes générées : 0€
- Autres (partenaires privés) : 0€

IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES SUR LE TERRITOIRE

Les actions menées dans le cadre du Club ont de facto des impacts socio-économiques bénéfiques pour l'ensemble du territoire. Ces impacts sont déjà efficaces ou attendus suivant l'état d'avancement des actions.

Concernant les aspects sociaux voici quelques exemples notables :

- Aide à l'embauche (journée de l'emploi)
- Sécurité routière et aide à la mobilité (étude sécurité routière/stationnement/mobilité, convention covoiturage)

Concernant les aspects économiques voici un exemple notable :

- Compétitivité et attractivité des entreprises (synergies (collecte gratuite des palettes), ateliers d'information, afterworks B2B, etc.)

LEVIERS D' ACTIONS

La massification des informations représente un potentiel non négligeable. Pour offrir une perception concrète à leur action, l'équipe d'animation ne met pas en avant l'EIT en permanence, mais préfère parler de mutualisation, synergies concrètement.

Un des leviers est la mobilisation de l'intercommunalité.

Enfin, le déploiement d'Act'if un « booster » pour favoriser les échanges.

Contact

Ludovic Asso : Chargé d'animation

Courriel : ludovic.asso@cote-azur.cci.fr

Tel : 04 93 13 75 31

EBG – Association Entreprises des Bois de Grasse



PERIMETRE D'INTERVENTION

La ZA des Bois de Grasse (superficie de 22 ha) est située entre la ville de Grasse et le Centre Hospitalier, à la sortie Grasse Sud de la pénétrante Grasse-Cannes. Elle bénéficie de très bons moyens d'accès (pénétrante et A8).

La ZA des Bois de Grasse regroupe plus de 80 entreprises représentant près de 1 200 salariés. Les entreprises les plus importantes en termes de salariés sont Firmenich, Groupe Arthes, IFF, Jean Niel, OREDUI et Parfex.

Elle regroupe des secteurs d'activités multiples : parfums et arômes, industrie de la plasturgie, BTP, restauration, entreposage et stockage, conseil en gestion, nettoyage, commerce de gros, messagerie et fret, ébénisterie, commerce automobile.

Mais, de fait, le territoire de Projet est supérieur au périmètre géographique de la Zone : il comprend les territoires impactés par les flux de matières et d'énergie gérés par les industriels.

Les points forts et spécificités :

- Bonne dynamique de travail en groupe des entreprises
- Relation forte avec les institutions publiques locales

« L'investissement de chacun dans le sens des intérêts communs des entreprises de la Zone est un fondement du fonctionnement de l'Association » Laurent Elineau, Président EBG

DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

Le lancement de l'opération est consécutif à la candidature du parc d'activités à un appel à projet régional et se déroulera dans le cadre d'un partenariat entre le club d'entreprises, la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse et la CCI Nice Côte d'Azur, porteuse du projet.

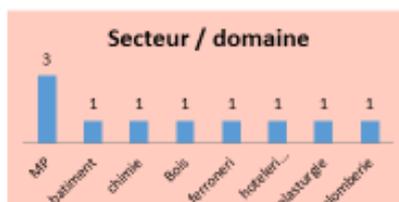
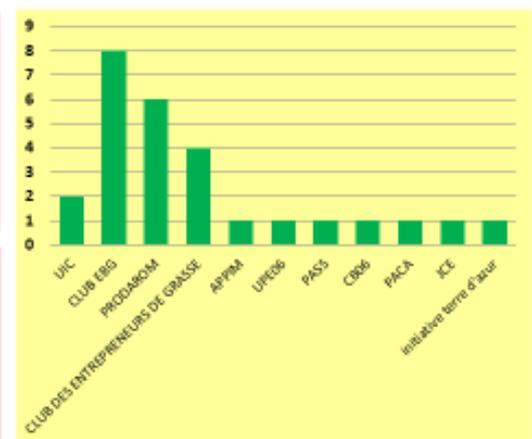
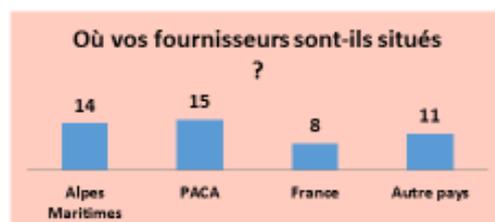
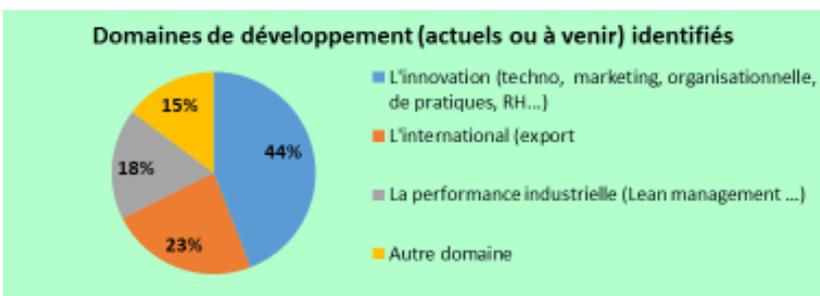
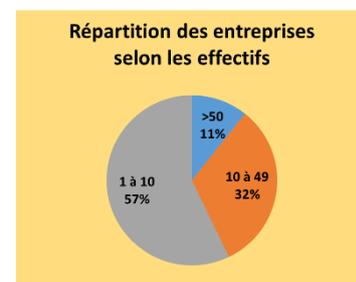
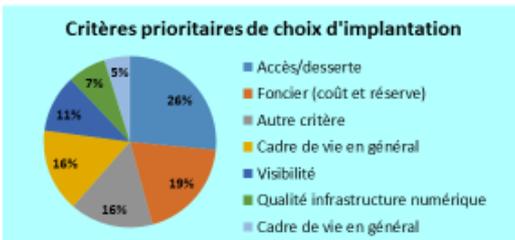
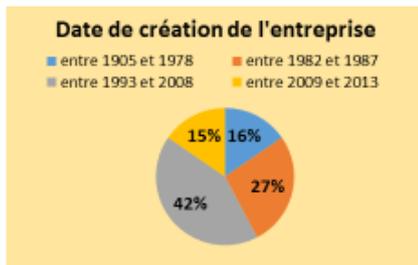
IDENTITE DU PORTEUR

Cofinancé par l'Ademe et la Région dans le cadre du Contrat de Plan Etat-Région 2014-2020, le projet est porté conjointement par l'association EBG et la CCINCA (animation, pilotage, diagnostic, déploiement).

EBG est une association d'industrielle, créée en 2014 qui regroupe 39 entreprises adhérentes sur les 80 que compte la ZA. Le site web est www.entreprisesboisdegrasse.fr

TYPLOGIE DES ENTREPRISES

La typologie de la ZA est la suivante :



ENJEUX CLES

Les **Commissions** représentent les enjeux identifiés par les entreprises de la ZA :

- Aménagement de la Zone et Sécurité ;
- RSE et DD ;
- Communication et création de lien ;
- Développement économique, social et emploi ;
- Sports et loisirs.

Les axes globaux de développement prioritaires pour la ZA sont :

- Développer les échanges Business entre entreprises ;
- Améliorer les réseaux de communication ;
- Mettre en sécurité les accès routiers et marquage au sol des parkings et accès piétons ;
- Mettre en place une plate-forme Internet pour faciliter les échanges entre entreprises et améliorer la circulation de l'information ;
- Mutualiser certains services aux entreprises : formations, déplacements, déchets, etc. ;
- Organiser des événements conviviaux pour les salariés des entreprises des Bois de Grasse ;
- S'impliquer dans la promotion de l'emploi.

Plus spécifiquement, l'AG d'EBG du 15 juin 2017 détaille les actions récentes et les préoccupations de la Zone par commission :

Aménagement de la Zone et Sécurité

- Aménagement d'une aire de détente pour les actifs du Parc (avec des tables de pique-nique et terrain de pétanque) → réalisé
- Optimisation des conditions de stationnement et sécurisation d'accès au Parc (arrêts de bus, création d'une aire de stationnement poids lourds, marquage au sol du gabarit des places de stationnement, aménagement d'un trottoir, aménagement de miroirs pour la sortie des bus) → réalisé
- Mise à jour de la signalétique (panneau d'information) → réalisé
- Modification du PLU (qui va permettre l'extension des entreprises) → réalisé
- Résoudre le problème du manque de stationnement → en cours

RSE et DD

- Convention covoiturage → réalisé
- Projet d'EIT (réalisation de diagnostics de flux avec Act'If) → en cours
- Achat groupé d'énergie → en cours
- PDIE → en cours

Communication et création de lien

- Fête des Voisins au Travail → réalisé
- Participation à des salons (Industria et Riviera Network) → réalisé
- Afterworks → réalisé
- 3 min avec (réalisation de portraits d'entreprises directement sur le Parc en partenariat avec la CCINCA) → réalisé
- Newsletter EBG → réalisé
- Page Facebook EBG → réalisé
- Site internet EBG → en cours

Développement économique, social et emploi

- Atelier entretien professionnel avec l'APEC pour les chefs d'entreprises → réalisé
- Opération hotte de la solidarité avec les Restos du cœur → réalisé
- Journée de l'emploi → réalisé
- Crèche inter-entreprises → en cours

Sports et loisirs

- Mise en place d'activités hebdomadaires (course à pied, shiatsu, cuisine, guitare et piano) → réalisé
- Concours sportif inter-entreprises et son évènement de clôture (repas, tombola, remise des prix, animations) → réalisé

<p style="text-align: center;">FORCES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présence d'industriels de renoms, tissu économique solide • Bonne image de la zone: qualité, cadre de vie et de l'environnement • Une seule Communauté d'Agglo sur le PA et une bonne entente • Initiatives collaboratives dynamiques (ZAC café , afterworks EBG...) • Nouvelle signalétique • Excellente liaison routière • Zone destinée uniquement à l'industrie et au monde de l'entreprise (pas de mitage résidentiel) 	<p style="text-align: center;">FAIBLESSES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Jusqu'à ce jour : manque de connaissance des besoins des entreprises • Difficulté Internet / pas de fibre optique • Zones accidentogènes en certains endroits • Peu de projets mutualisés • Manque de services communs salariés • Manque de foncier • Manque de stationnement • Dépôts sauvages / un peu de squat les weekend • Multiplicité des acteurs / frein coordination • Elargissement de la CAPG ex CAPAP > en attente d'une stabilisation /des choix stratégiques à mettre en œuvre
<p style="text-align: center;">OPPORTUNITES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Création d'EBG : dynamique • Accompagnement CCI • Visibilité du PA à développer • Démarche DD en demande • Démarche Concert'eau • Démarche Eco énergie CCI • Aromatri* / Evaleco** • Scot à mettre jour • Démarches mutualisées subventionnables 	<p style="text-align: center;">MENACES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contraintes budgétaires • Conjoncture : Activités des entreprises en berne • Législation qui pourrait se renforcer

PRINCIPALES ETAPES DU PROJET

La démarche est entrée dans sa phase opérationnelle en novembre 2015. Elle a d'abord été présentée au Conseil d'administration de l'association et à l'intercommunalité.

Une étape préalable a été l'envoi d'un questionnaire de connaissance de la Zone (Diagnostic « 360° ») et de son analyse a été terminée en 2014.

Les diagnostics de flux sont en cours, à ce jour une dizaine a été réalisée. Les recherches de synergies se poursuivent.

Ce projet est constitué de 4 axes clés :

1. Mobilisation des entreprises et des parties prenantes par la mise en œuvre d'actions collectives

- Réalisation d'actions collectives
- Suivi des demandes des entreprises
- Suivi et mise à jour du plan d'actions stratégiques

2. Mise en place de synergies

- Analyse des flux entrants et sortants des entreprises (réalisations des diagnostics de flux)

- Identification des synergies potentielles
- Mise en relation des entreprises

3. Animation et promotion de la démarche

4. Pérennisation de la démarche via l'étude d'un modèle économique viable

	2015		2016				2017				2018	
	T3 2015	T4 2015	T1 2016	T2 2016	T3 2016	T4 2016	T1 2017	T2 2017	T3 2017	T4 2017	T1 2018	T2 2018
Préparation du projet												
Plan d'actions EIT												
Mobilisation des acteurs												
Pérennisation de la démarche												
Valorisation / Capitalisation												

SYNERGIES IDENTIFIEES

- **Aménagement de la Zone et Sécurité** : conditions de stationnement et accès au Parc, inauguration avenue Isnard, réimplantation des arrêts de bus
- **RSE et DD** : le Club a été lauréat en 2015 du prix « coup de cœur » des Trophées RSE Paca des Parcs d'activités, mobilité & accès du Parc, diagnostic de flux matières et énergies, contrat collectif pour contrôles réglementaires, guide de filière de traitement des déchets
- **Communication et création de lien** : installation fibre optique, fête des voisins au travail, Industria 2015, afterworks et « café-Maire », site Web, film promotionnels, journée de l'emploi
- **Développement économique, social et emploi** : journée de l'emploi, réunion de travail sur les projets d'extension des entreprises, crèche inter-entreprises
- **Sports et loisirs** : activités hebdomadaires sur le Parc (course à pied, musique, shiatsu, cuisine), concours sportif inter-entreprises et son évènement de clôture (repas, tombola, remise des prix, animations)

METHODES DEPLOYEES ET OUTILS MOBILISES

Les animateurs ont une vision claire de l'EIT du fait du suivi qu'ils ont assuré de la démarche d'EIT sur la plaine du Var.

La vision partagée sur l'EIT doit s'élaborer à partir de projets concrets.

La première étape (diagnostic) s'est appuyée sur la grille de performance issue du « parcours performance parc d'activités » conçu par l'Arpe (Agence régional pour l'environnement et l'écodéveloppement du Paca). Elle a inspiré le questionnaire « 360° » de connaissance de la ZA utilisé dans cette première étape.

Il s'agissait d'évaluer la durabilité du parc d'activités et d'identifier les pistes d'amélioration grâce aux 8 axes du cadre de référence régional (la gouvernance, la stratégie économique, la maîtrise foncière, l'intégration architecturale et paysagère, l'accessibilité et la mobilité, la protection de l'environnement, les services aux entreprises et usagers, l'ancrage territorial).

Cette première étape a ciblé les entreprises de plus de 10 salariés. Ils ont pu avoir un taux de réponse de 80 % avec l'intervention d'une stagiaire de l'UTT qui a rencontré les entreprises.

La CCINCA souhaite déterminer des actions-types devant constituer un « book » réunissant les coopérations répliquables. Ce Projet s'inscrit dans une ambition globale d'essaimage de la démarche couvrant les Alpes-Maritimes.





Les moyens utilisés sont les dispositifs existant à la CCI :

- 5- Ecoenergie est un tiers-financement pour des économies énergie avec le dispositif pour les entreprises dépensant plus de 100.000 € de factures d'électricité et gas-oil consistant à favoriser, par exemple l'installation de photovoltaïque ou de récupération de chaleur des groupes froid.
- 6- Eco-biz est un outil mis à disposition par la CCI qui cherche à créer une communauté d'échanges entre les entreprises des Alpes-Maritimes : http://www.paca-ecobiz.fr/jcms/prd_670888/fr/ebg-entreprises-des-bois-de-grasse
- 7- Act'if (<http://www.cci.fr/web/developpement-durable/actif>). Act'if est actuellement en développement avec une participation active de Ludovic Asso. Une présentation officielle d'Act'if est disponible à <http://www.cci.fr/web/developpement-durable/actif>
- 8- L'appel à projet régional SMART PV a été promu et une entreprise du parc est lauréate sur un projet en autoconsommation.

ANIMATION DE LA DEMARCHE



Ludovic Asso passe une journée par semaine sur la Zone, ce qui est une condition indispensable pour garder une dynamique à l'opération.

Sur les Bois de Grasse, une fois par mois, le bureau du Club se réunit à l'heure du déjeuner.

Le suivi pour les 5 Commissions se fait avec toutes les entreprises qui se sentent concernées au rythme qui leur convient.

PRESENTATION DES ACTEURS

Acteurs et leaders à l'origine du projet

L'Acteur déclencheur a été la CCINCA qui a vu à travers le Projet de Paca la possibilité d'approfondir les relations avec les entreprises des Alpes-Maritimes. Plus spécifiquement sur la Zone, les leaders partenaires de la démarche sont la ville de Grasse et le Président d'EBG.

Principaux acteurs impliqués (entreprises, collectivités, associations, enseignement, recherche...)

- Pays de Grasse (CAPG) ;
- Ville de Grasse ;
- CCI de Nice Côte d'Azur
- Entreprises de la Zone.

GOVERNANCE DU PROJET

La gouvernance du projet est assurée par le Bureau de l'association EBG. Il se réunit tous les mois.

MOYENS HUMAINS

- 1 coordinateur du projet, Ludovic Asso (1/5 ETP) ;
- « Bénévolat » des entreprises dans le cadre des commissions.

INTEGRATION AVEC LES POLITIQUES PUBLIQUES LOCALES ET LES PROJETS EIT LIMITROPHES

L'autre projet d'EIT-Paca, Apal, à Saint-Laurent-du-Var est proche (environ une demi-heure en voiture) et a la même animation par la CCINCA.

L'objectif « macro » de ce Projet est de positionner le service de la CCINCA en tant qu'expert pour les Zones Industrielles du département en s'appuyant sur l'expérience de ce Projet sur la ZA.

COUT DE L'INITIATIVE

- Budget prévisionnel du projet établi pour 30 mois (coût de fonctionnement) : 123 525€ (frais de personnel : 74 025€, expertises externes : 30 000€, communication : 19 500€)

SOUTIENS FINANCIERS ET AUTRES SOURCES DE REVENU

- ADEME - Région : 98 820€
- EcoEnergie,... : 0€
- Autres organismes publics : 0€
- Fonds propre (autofinancement) : 24 705€
- Recettes générées : 0€
- Autres (partenaires privés) : 0€

IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES SUR LE TERRITOIRE

Les actions menées dans le cadre du Club ont de facto des impacts socio-économiques bénéfiques pour l'ensemble du territoire. Ces impacts sont déjà efficients ou attendus suivant l'état d'avancement des actions.

Concernant les aspects sociaux voici quelques exemples notables :

- Bien-être au travail (aire de détente avec des tables de pique-nique et un terrain de pétanque, activités hebdomadaires (course à pied, shiatsu, cuisine, musique), fête des voisins au travail, concours sportif inter-entreprises et son événement de clôture (repas, tombola, remise des prix, animations), crèche, etc.)
- Aide à l'embauche (journée de l'emploi)

Concernant les aspects économiques voici quelques exemples notables :

- Compétitivité et attractivité des entreprises (synergies (achat groupé d'énergie), modification du PLU qui va permettre l'extension des entreprises, PDIE, afterworks B2B, etc.)

LEVIERS D'ACTIONS

Pour offrir une perception concrète à leur action, l'équipe d'animation ne met pas en avant l'EIT en permanence. Ils préfèrent parler de mutualisation, synergies concrètement.

Il faut travailler non seulement avec les entreprises mais aussi avec l'intercommunalités.

Un levier important est le déploiement d'Act'if : c'est un « booster » pour favoriser les échanges.

Un autre levier est de mettre en avant un exemple très proche. Par exemple sur cette zone de Grasse, MMS International (fabricant de « Goodies ») a rapatrié en France une bonne partie de sa production de Chine en utilisant du plastique recyclé grâce aux potentialités de fourniture localement et en France.

Contact

Ludovic Asso : Chargée d'animation
Courriel : ludovic.ASSO@cote-azur.cci.fr
Tel : 04 93 13 75 31

CITOYENS DE LA TERRE – « Territoires En'VIE »

Citoyens de la Terre



CONTEXTE

Territoires En'VIE – Territoires en vecteur d'intelligence Economique et Ecologique. Lauréat de l'Appel à Projet régional 2015, grâce à la qualité de l'expérience antérieure (EVEIL), les compétences en mobilisation des acteurs du tourisme et l'approche SECTORIELLE (tourisme) et territoriale du projet. L'approche priorisant les flux de compétences et une réelle acquisition de nouveaux paradigmes de fonctionnement des acteurs renforce la qualité du dispositif.

PERIMETRE D'INTERVENTION

Territoires Est de la Métropole Marseillaise

Les points forts/spécificités

- Une réflexion inter-filière touristiques et ESS et vision stratégique territoriale
- Une communication en « réseau territorial »

DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

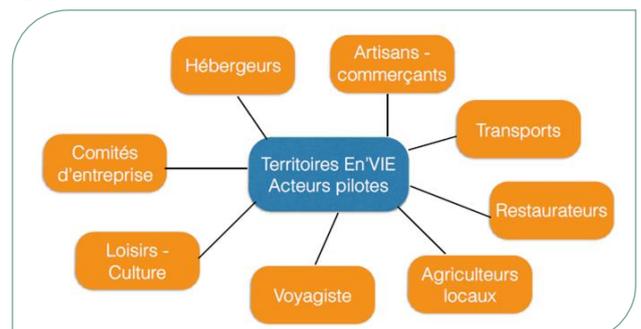
Le projet vise à développer **une solidarité économique et écologique sur le territoire** Marseille-Provence, « + » de coopérations, de mutualisation, d'efficacité énergétique, de liens, de flux de ressources et de connaissances entre les petites entreprises, associations et coopératives du territoire (majoritairement dans le domaine touristique) directement relié dès lors à la démarche EIT. Par ailleurs, le projet s'appuie sur la stratégie et la démarche collective de progrès EVEIL, conçue par Citoyens de la Terre, pour promouvoir un tourisme responsable et solidaire, facteur de développement local des territoires.

IDENTITE DU PORTEUR

Citoyens de la Terre, association loi 1901 à but non lucratif créée en 2000 à Marseille, accompagne collectivement citoyens, entreprises, associations et les collectivités dans la préservation et la valorisation de la diversité du patrimoine naturel et culturel.

TYPOLOGIE DES ACTEURS

Actuellement **34 acteurs issus de la filière touristique ou de l'ESS**, composent le réseau Territoires EN'VIE (hébergeurs, restaurateurs,



Décembre 2017

producteurs, artisans, établissements de loisirs, de transports, laboratoires de recherche, associations...)

Majoritairement des entreprises classiques en démarche Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) - (SARL, EURL, etc.) ou des entreprises solidaires qui proposent des solutions locales (SCOP, SCIC, associations).

ENJEUX CLES

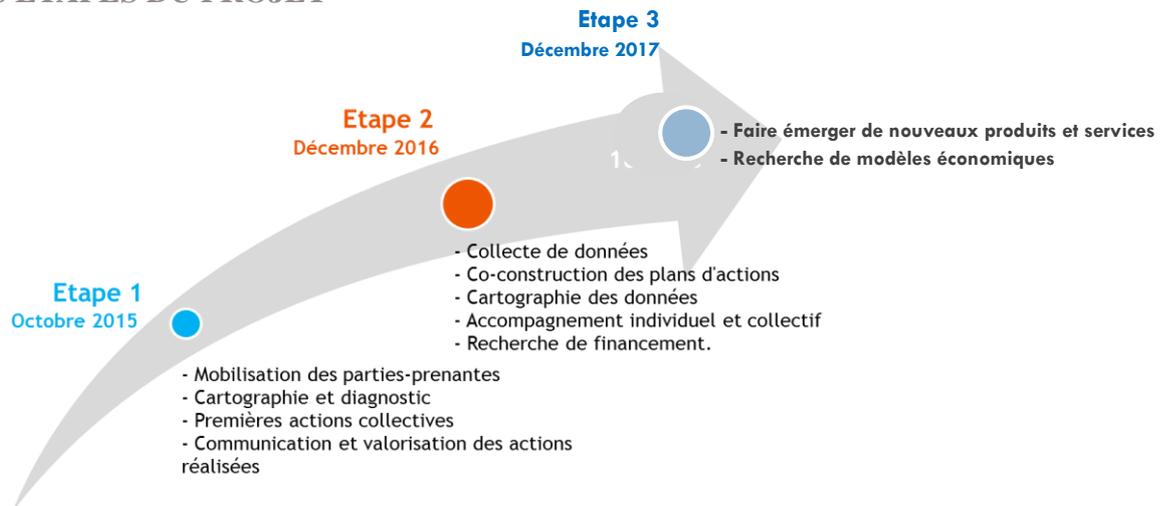
La région Provence-Alpes-Côte d'Azur accueille en un an plus de 30 millions de séjours touristiques dont 5,6 millions de touristes internationaux. La population régionale augmente de plus de 60% en été, quand le tourisme dans la région représente 11,7 millions de tonnes de CO2 pour 219 millions de nuitées.

3 enjeux majeurs identifiés :

- L'évolution des systèmes de production et de consommation : « faire plus avec moins » - synergie de mutualisation et de substitution sur le territoire
- L'évolution du secteur touristique : « développer un tourisme qui optimise ses impacts positifs sur le territoire »
- L'évolution en société, citoyens-entreprises-territoires : « agir en intelligence territoriale pour trouver des solutions locales et innovantes aux problématiques communes ».

Concrètement, il s'agit pour les collectivités **d'encourager des modes de développement de l'économie touristique** qui prennent en compte les impacts sur l'environnement et les risques liés au changement climatique. Et pour les entreprises, **d'acquérir de nouvelles compétences sur l'autel de l'EIT et renforcer leurs actions de coopérations et de mutualisations** sur le territoire.

PRINCIPALES ETAPES DU PROJET



ACTIONS IDENTIFIEES

Des pistes émergentes telles que :

- Un projet d'aménagement éco-conçu de cabane suspendue grâce à des câbles en métalliques. Ce projet est issu d'un partenariat entre Citoyens de la Terre, Ecopark Adventures Marseille Saint-Jérôme et le Pôle Eco Design. L'objectif est de donner une seconde vie aux câbles métalliques utilisés pour l'accrobranche. Un premier prototype a été réalisé.
- Un projet de création de hamacs à partir de filets paragrêle
- Mise en place d'une synergie entre un restaurateur et un acteur de l'ESS. Ce dernier récupère les huiles usagées du restaurateur et les transforme en énergie de chauffage qui est réinjectée chez un brasseur, qui lui-même approvisionne le restaurant en bières

- Création d'un groupe de travail avec des restaurateurs et des producteurs locaux sur la gestion des biodéchets.
- Une offre de plateforme d'échanges de matériaux et d'objets revalorisés dans le réseau qui s'est pour le moment concrétisée par la création d'un groupe fermé sur Facebook
- Un regroupement de compétences des différents acteurs locaux du tourisme pour développer de nouveaux services et renforcer les activités.
- Une offre de valorisation des acteurs du réseau au travers d'outils de communication mutualisés : mise en visibilité des initiatives du territoire à travers la réalisation de vidéos.

METHODES DEPLOYEES ET OUTILS MOBILISES



Diagnostic permettant de noter la structure au regard des piliers du développement durable - thématiques environnementales (énergie, eau, déchet), transport et accessibilité au PMR - fonctionnement et management de l'entreprise...
Logiciel de cartographie d'arbres à connaissance afin de rendre visible des pools de connaissances dans un groupe d'acteurs (flux et indicateurs de la grille ACT'IF)
Analyse des flux, grille d'entretien EVEIL, Plan d'actions
Analyse SWOT des territoires En'VIE
Cartographie des acteurs sous forme de mindmapping



Plaquette de sensibilisation des entreprises
Plaquette-passeport Territoires En'VIE
Charte collaborative
Vidéo pédagogique à partir de l'interview de 7 entrepreneur(e)s.
Capsules vidéo sur des idées clés reliées à l'économie circulaire

MOYENS ET TECHNIQUES D'ANIMATION



Entretiens individuels (60 environ)
Réunions collectives de présentation du projet
Ateliers inter-filières (ouverts à tous) : « Synergie de communication en réseau territorial » ; « la conception d'offres communes en économie circulaire »
Groupes de travail (pour approfondir des thématiques) : « agri-tourisme et circuits courts » (organisé avec le CETA (Regroupement d'agriculteurs locaux – Centre d'études et de techniques Agricoles) ; « Communication »
Une cartographie web pour localiser les partenaires En'VIE
Mise en place d'Eductours, lors de chaque atelier collectif, pour mieux connaître les acteurs

PRINCIPAUX ACTEURS IMPLIQUES

Partenaires institutionnels : ADEME, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Conseil Départemental des Bouches du Rhône.

Partenaires techniques : CCI, CRESS, Unité mixte de recherche CNRS, Laboratoire Groupe de Recherche en Management (IAE Toulon Var) et laboratoire PACTE, ARPE (Agence régionale pour l'environnement), services des communes et communauté d'agglomération.

GOVERNANCE ET PILOTAGE DU PROJET

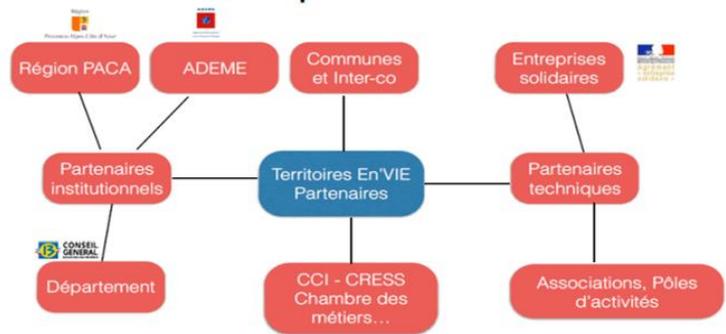
L'association Citoyens de la Terre est coordinatrice et animatrice du réseau.

MOYENS HUMAINS

Nombre de bénévoles : 9 (5-6 très engagés sur l'EIT)

Nombre total de salariés : 3

Nombre de salariés en équivalent temps plein travaillé (ETPT) : 2



INTEGRATION AVEC LES POLITIQUES PUBLIQUES LOCALES

Un soutien important de la métropole d'Aix-Marseille Provence. Les Directions du tourisme et de l'environnement sont intéressées par une fédération des acteurs économiques des différentes communes.

COUT DE L'INITIATIVE

Budget prévisionnel du projet : 315 152 €.

Dépenses 2015-2017 : 170 000€

SOUTIENS FINANCIERS ET AUTRES SOURCES DE REVENU

ADEME : 87 556 € - Région (AP EIT) : 51 444 € (une diminution des contributions à attendre dans le second AP)

Métropole AMP : 10 000€

Département : 1000 €

Fonds européen : 20 000 €

Agence de services et de paiement : 5 900 €

Cotisations : 50€/adhérent + contributions en nature

Autres services : 50 000 €

Actions phares

- La création d'un projet innovant de cabane suspendue issu de la réutilisation de câbles métalliques
- Des ateliers inter-filières sur les synergies de communication en réseau territorial et la conception d'offres communes en économie circulaire
- Des groupes de travail sur « l'agri-tourisme et circuits courts », la « communication » et les « biodéchets »
- Des outils de communication mutualisés (cartographie des partenaires).

RESULTATS

- Le diagnostic a permis de calculer des indices d'avancement (variation entre 46% et 70%) et de qualifier la démarche globale environnementale et socio-économique (note entre B et C).
- 9 plans d'actions sur des pratiques RSE et EIT ont été co-construits avec les acteurs en fonction de la faisabilité et du besoin de financement des actions
- 9 plans d'actions et tableaux synthétiques de flux entrants et sortant ont été consolidés - principaux flux matériels identifiés : les bio-déchets, cartons, câbles métalliques et transports visiteurs.
- Concrétisation de synergies : huiles usagées, câbles métalliques.

FREINS RENCONTRES

Le **temps et les moyens** financiers restent des facteurs limitants souvent exprimés par les entrepreneurs. Si Citoyens de la Terre impulse la dynamique de collaboration.

Une difficulté à mobiliser les élus locaux sur les enjeux de l'EIT.

PERSPECTIVES

La création du projet de cabanes suspendues entraîne une réflexion chez Citoyen de la Terre afin de définir un modèle économique pour le projet et plus globalement d'identifier un modèle de financement sur ses contributions au développement d'innovations et à la mise en œuvre de synergies. Citoyens de la Terre travaille avec une juriste pour trouver des modèles pertinents pour consolider ses partenariats avec les membres du réseau.

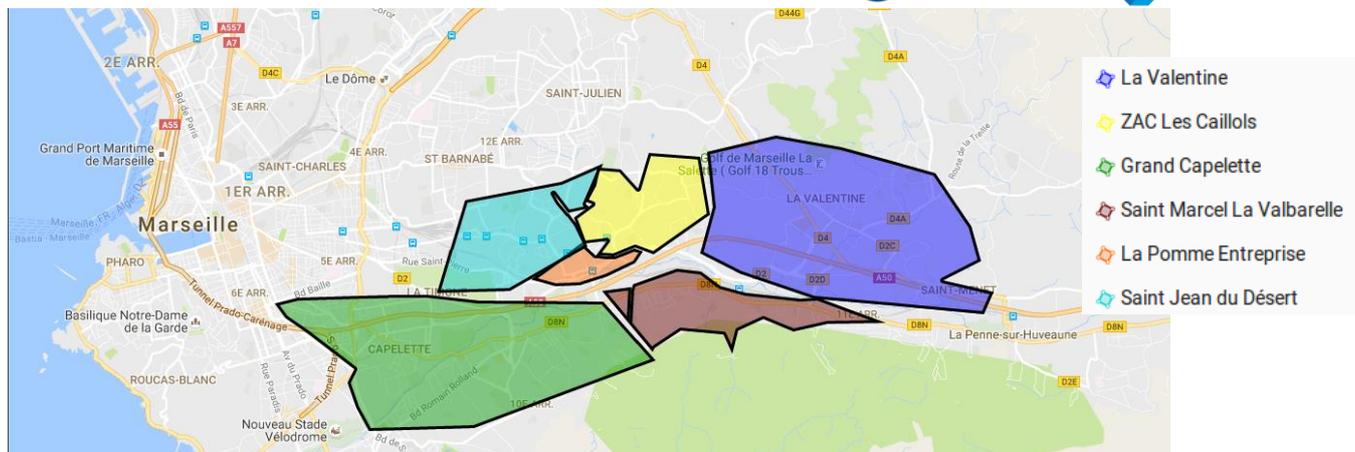
Contact - Equipe d'animation

Axel FRICK : Coordinateur général
africk@citoyensdelaterre.org
04 91 53 74 65 / 06 61 77 29 00

Virginie Valcourdt : Responsable des processus supports
(communication, management administratif & financier)
virginie.valcourdt@citoyensdelaterre.org
04 91 53 74 65 / 06 51 21 05 61

Laurence Suzanne : Chargée de développement
laurence.suzanne@citoyensdelaterre.org
04 91 53 74 65

METSIE - MARSEILLE ECOLOGIE TERRITORIALE ET SYNERGIES INTER-ENTREPRISES



CONTEXTE

L'Ecologie Industrielle et Territoriale dans la Vallée de l'Huveaune

L'Ecologie Industrielle au service du développement économique sur le territoire de la Vallée de l'Huveaune : déployer une démarche opérationnelle éco systémique visant à répondre aux besoins des entreprises tout en favorisant l'emploi et l'environnement. L'acteur à l'origine du projet est la Chambre de Commerce et d'Industrie de Marseille. Sur la base de son expérience historique en matière d'échange de déchets (création de la bourse des déchets en 1997) et d'animation territoriale, la CCI de Marseille Provence s'est lancée de manière opérationnelle dans l'EIT en 2011 avec le projet Nouvelles Coopération Industrielles et Synergies (NCIS). Il vise à identifier et mettre en place des démarches de coopérations (échanges de flux, de services, d'utilités) à travers des analyses de flux réalisés auprès de 40 entreprises.

PERIMETRE D'INTERVENTION

La démarche d'EIT *METSIE* se déploie sur le territoire de la *Vallée de l'Huveaune*. À l'Est de Marseille, (territoire très vaste, caractérisé par une forte concentration d'activité industrielle – chimie, raffinage, aéronautique, mécanique), ce territoire s'étend sur 500 ha, morcelés par 13 ZI/ZA, 1 zone commerciale et de l'habitat (170000 habitants, 20 % de la population de Marseille). Il accueille près de 1500 entreprises.

Caractéristiques du territoire :

- Mixité de plusieurs fonctions territoriales : activités économiques (industrielle – dont ICPE), santé, commerce, habitat, espaces naturels ;
- Forte mutation économique ;
- Disponibilité de foncier ;

Problématiques de développement durable :

- Mobilité – accessibilité - logistique
- Utilisation de la ressource en eau – traitement des rejets
- Mutation économique des filières industrielles
- Acceptabilité sociétale des activités industrielles

DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

Le projet METSIE (Marseille Ecologie Territoriale et Synergies Inter- Entreprises) vise à initier et développer les relations et synergies interentreprises de la Vallée de l'Huveaune pour leur permettre d'échanger des flux et des utilités, mutualiser des services et des compétences et partager des équipements. Ces synergies permettent d'optimiser les coûts d'approvisionnement et de fonctionnement, et de créer de nouveaux débouchés. En outre, les entreprises engagées peuvent capitaliser sur cette démarche innovante et positive pour communiquer sur leur engagement responsable et s'ancrer durablement sur le territoire.

Les points forts / spécificités

- Du fait de la délimitation du territoire et de l'existence de LEHV, il existe une identité de territoire, les entreprises s'y reconnaissent et expriment une volonté commune de faire avancer des projets sur la zone ;
- La mobilisation des entreprises dans le projet est assurée par une charte d'engagement ;
- L'expérience issue du projet NCIS (une entrée économique auprès des entreprises, la volonté d'identifier des actions de court terme, écoute des besoins concrets des entreprises , première analyse des synergies plus qualitative que quantitative, entrer rapidement dans des actions concrètes, hiérarchiser et prioriser les actions ;
- À terme, la zone pourrait viser une certification de Zone d'Activité durable

IDENTITE DU PORTEUR

Cofinancé par l'ADEME et la Région dans le cadre du Contrat de Plan État- Région 2014-2020, le projet est porté conjointement par l'association *Les Entrepreneurs de l'Huveaune Vallée* et la *CCI Marseille Provence* (animation, pilotage, diagnostic, déploiement).

CCIMP : une structure institutionnelle compétente en EIT

- Compétences historiques en animation d'entreprises et de territoires,
- Connaissance des acteurs économiques,
- Lancement et partenaire de plusieurs démarches en PACA (Projet EIT, animation de ZA),
- Pilote d'un outil dédié à l'EIT : Act'if

Ses caractéristiques dans le cadre du projet :

- à l'interface entre les acteurs industriels et territoriaux,
- à l'interface entre les différents secteurs industriels,
- connaissance approfondie du tissu industriel local,
- expertise dans le domaine de l'innovation et du développement durable,
- pratique de l'animation de démarches multi-partenariales.

Les Entrepreneurs de l'Huveaune Vallée : une association qui impulse des initiatives

- Responsabilité sociale et mutualisations (Mise en place d'un Club RH ; Tenue annuelle d'un Forum Emploi ; Jeux de l'Huveaune Vallée ; Accompagnement au placement en crèches d'entreprise et projet de micro crèche ; Projet de conciergerie d'entreprise, ...),
- Sensibilisation et information (Semaine nationale du développement durable ; Semaine de la mobilité ; EcoForum annuel, ...),

- Environnement et mobilité (Collecte des DEEE ; Collecte d'archives ; création d'un réseau Totem.mobi (Tweezys en location), ...),
- Partenariat avec des acteurs du territoire (Maison de l'Emploi, Ville de Marseille, PRIDES).

Ses caractéristiques dans le cadre du projet :

- légitimité sur ce territoire,
- proximité avec les acteurs et les entreprises du territoire,
- forte implication dans les problématiques liées au développement durable du territoire,
- animation de groupements d'entreprises.

ENJEUX CLES

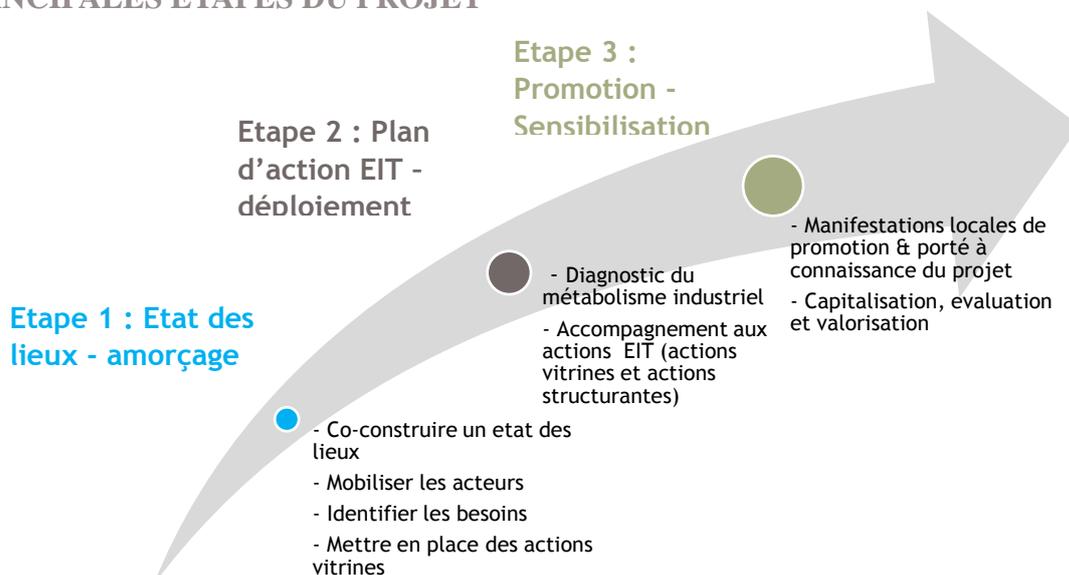
Approche « micro-économique » : principaux enjeux pour les entreprises :

- Réalisation d'économies de fonctionnement (réduction des coûts liés aux consommations de ressources et au traitement des déchets)
- Création de nouveaux débouchés pour des produits jusqu'alors éliminés
- Mutualisation de services et d'équipements entre entreprises
- Développement des interfaces entre sites industriels et PME (des donneurs d'ordres qui jouent le rôle de locomotive pour les PME innovantes)
- Prise en compte des problématiques de développement durable (cf. rareté et renchérissement des matières premières, notamment des hydrocarbures)
- Stimulation de l'innovation et de la R&D
- Amélioration de l'image des entreprises industrielles et filières

Approche « macro-économique » : Accompagner LEHV sur cette thématique au bénéfice des filières et du territoire :

- Renforcement des échanges et des synergies entre acteurs locaux
- Ancrage territorial des activités industrielles (verrou « anti-délocalisation »)
- Valorisation des dynamiques et potentiels existants
- Diversification du tissu industriel, développement de nouvelles activités (anticipation des mutations industrielles)
- Développement de l'attractivité globale du territoire Vallée de l'Huveaune, notamment en direction d'investisseurs potentiels
- Renforcement de l'acceptabilité sociétale des industries locales et des nouveaux projets

PRINCIPALES ETAPES DU PROJET



PRINCIPAUX ACTEURS IMPLIQUES (ENTREPRISES, COLLECTIVITES, ASSOCIATIONS, ENSEIGNEMENT, RECHERCHE...)

Les acteurs impliqués sont :

Industrie : Arkema, Chocolaterie de Provence, D'Huart Industrie, Baerlocher, Heineken, Panzani,

Santé : Clinique St Roch, Clinique des 4 saisons, La Bastide, Ets Thermal de Marseille Camoins les Bains, Clinique la Phocéenne, Centre de Gériatrie Départemental,

Grandes Enseignes : Printemps, Fnac, Géant Casino, Métro, Valentine Grand Centre, Grand V, Ikea, Leroy Merlin, Audi Odicée, Centre Valentine, Boulanger, Cultura

Cette liste est évolutive selon l'entrée progressive des entreprises dans le projet.

SYNERGIES IDENTIFIEES

Les synergies identifiées à ce jour font l'objet à date de réflexions et d'échanges entre les principaux acteurs à l'exception de la Master Class :

- Mutualisation d'eau de forage
- Optimisation de pompes de forage mutualisé
- Mise en place d'une Filière de valorisation animale multi-sites multi-produits
- Échange de Palettes
- Valorisation de Coques de fèves de cacao
- Capacités de stockage et locaux disponibles hors PPRT
- Équipements à la vente
- Boucle thermique Valentine Vallée Verte
- Aire de délestage / Zone de transit Camion
- Mutualisation de compétences et prestations externes (formation sécurité, médecine du travail, communication, gardiennage...)
- Achats groupés
- Création d'une Master class

MÉTHODES DÉPLOYÉES ET OUTILS MOBILISÉS



- Outil ACT'IF : *outil de cartographie des flux, de mobilisation des entreprises, de méthode d'animation et de communication*
- Charte d'engagement des entreprises
- Segmentation des entreprises par filières principales



La méthodologie proposée s'appuie sur la dynamique et l'organisation interne de l'association des entreprises de la zone et sur une segmentation des cibles (acteurs clés ; Entreprises des principales filières ; Autres entreprises pour la phase de massification) pour cibler et lancer des actions concrètes, à court et moyen terme, sur ce territoire vaste et diffus mixant habitations commerces et activités de production industrielles et artisanales.

MOYENS ET TECHNIQUES D'ANIMATION



- Animation de 3 groupes de travail thématiques : remontée des besoins qualitatifs, accompagnée d'une mini enquête quantitative de flux
- Bourse des déchets : événement autour des échanges offre/demande
- Présentation du projet dans le cadre du « RDV des éco-entrepreneurs 2016 »
- Un événement dédié au projet METSIE organisé le 7 décembre 2017. Objectif valoriser une des actions vitrines en faisant un focus et en apportant des témoignages : Rencontre

FOCUS : CREATION D'UNE MASTER CLASS

• Etapes de l'action

1. Le projet METSIE a identifié une carence de profil pour des postes industriels (ouvrier de ligne de production en particulier) et propose de mener une expérimentation d'action de formation-recrutement pour répondre aux besoins collectifs d'entreprises industrielles de la vallée de l'Huveaune.
2. Une étude des besoins de recrutement a été réalisée auprès de 8 entreprises. L'audit a permis de définir un besoin commun pour des postes d'ouvriers de production qualifiés. Sur la base d'une POEC (Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective), la « Master class » permettra de former des ouvriers (formation théorique + pratique) sur ce métier, les savoir-faire, mais aussi les savoir-être. L'objectif étant pour l'entreprise de faire découvrir son métier, trouver du personnel qualifié et de les fidéliser et pour un public en reconversion professionnelle de saisir une nouvelle chance ; ceci dans une démarche globale de territoire qui vise à favoriser la mixité des emplois et l'emploi durable
3. En fonction des résultats de cet audit de besoin ont été définis :
 - Les solutions de formation mobilisables et le mode de financement
 - Le contenu de la formation (pré-qualification, certification, les modules,...)
 - Le sourcing (information collective, pré-sélection, cible QPV, mixité)
 - Le modèle d'accompagnement

• Calendrier

- 2nd semestre 2016 : construire le contenu de l'action et recenser les besoins des entreprises
- Janvier-mars 2017 : sélection des candidats (158 positionnés sur les postes dont 40 pré-sélectionnés puis 16 sélectionnés)
- A partir d'avril 2017 : phase de pré-qualification
- 2nd semestre 2017 : recrutements (en alternance)

• Résultats

Les 8 entreprises industrielles qui ont participé à l'expérimentation ont proposé au total 11 postes. A l'issue de la formation (durée : 2 mois), 11 stagiaires ont pu bénéficier d'un emploi dans les entreprises partenaires.

A la suite de cette première expérience réussie, les pilotes du projet ont décidé de dupliquer et d'étendre cette Master class aux entreprises de la filière commerce. Ainsi, le même process a été déployé auprès de grandes enseignes du territoire. Cette formation a débuté en septembre 2017.

- **Impacts**

En plus de la création de 11 postes en CDI (ou intérim dans un premier temps), cette initiative a permis de promouvoir des emplois dans l'industrie et favoriser l'accès à de nouveaux emplois à un public en réinsertion qui n'aurait pas pensé postuler sur ce type de poste, le savoir être et la motivation ayant été, une fois n'est pas coutume le principal critère de sélection et non le savoir faire. Plusieurs acteurs de l'emploi ont été associés à ce projet (Maison de l'Emploi, Organisme de formation, OPCA...).

- **Freins**

Dans un souci de mutualisation, les recrutements des stagiaires de la Master class 1 ont été réalisés par les entreprises de façon collégiale. La mutualisation a atteint ainsi ses limites, chaque entreprise ayant besoin de sélectionner ses propres candidats en fonction de ses besoins spécifiques.

Dans la Master class 2, les entreprises partenaires sont invitées à s'impliquer d'avantage en animant elles-mêmes des modules de formation pour étudier au mieux les problématiques de l'entreprise et pour relayer la culture et les pratiques de celle-ci dès la formation.

GOVERNANCE ET PILOTAGE DU PROJET

Le pilotage du projet METSIE est assuré par la CCIMP, associée à l'association LEHV.

Il y a un chef de projet (CCI) et une équipe projet (CCI + LEHV).

La CCI prend en charge la partie technique du pilotage et l'animation. Les décisions et les orientations sont prises en commun dans le cadre de plusieurs instances de gouvernance :

- Comité de pilotage : CCIMP, LEHV, Ademe, Région Paca
- Comité de liaison : membres du Comité de pilotage, Agence de l'eau RMC, MPM, Conseil Départemental, Mairies de secteur 10, 11, 12, industriels, DREAL, DIRECCTE, Chambre d'Agriculture 13, ...
- Commissions filières : Présidence par un membre LEHV, Animation CCIMP / LEHV, Membres volontaires par commission

MOYENS HUMAINS

CCIMP + LEHV = 2 personnes

COUT DE L'INITIATIVE

Budget prévisionnel phase 1 : 197 374 €

PERSPECTIVES

Actions de capitalisation/valorisation :

Ce projet innovant et expérimental prévoit des capitalisations à plusieurs niveaux :

1. *Sur les outils déployés tout au long du projet* : réutilisation d'outils expérimentés dans le cadre d'autres projets PIICTO, NCIS, Act'if
2. *Sur le phasage du projet en deux temps* :
L'étape 1 permet de réaliser un état des lieux et amorcer le projet auprès d'une cible « test » mais ayant manifesté un fort intérêt pour le projet. Le découpage de cette cible en trois sous-

groupes dans le cadre de 3 commissions distinctes permet de travailler sur un groupe de dirigeants constructifs en petit comité tout en tenant compte des spécificités des filières en termes de besoins, de flux et de contraintes.

Suite à un premier bilan, les outils et méthodes expérimentées sur ces groupes test sont déployées auprès de l'ensemble des entreprises du territoire dans une étape 2 dite phase de massification.

3. *Sur les outils créés et expérimentés dans le cadre du projet, tout comme sur la méthodologie : Volonté de diffuser et de partager les retours d'expériences, les outils du type de la charte EIT, et la méthodologie*
4. *La plateforme Act'If permet de capitaliser au niveau régional (inter – territoires) l'ensemble des données et bonnes pratiques recueillies dans le cadre de cet appel à projets et dans le cadre d'initiatives futures.*

Au niveau de la valorisation, les résultats seront présentés lors de différents temps forts du projet en fonction des 3 cibles principales : acteurs clés / 3 groupes filières / entreprises élargies. 3 manifestations sont programmées, chacune constituant une occasion de présenter le projet, son avancement et mobiliser les acteurs en masse.

PERENNISATION DE LA DEMARCHE

Afin de pérenniser ce projet et garantir la poursuite des actions mises en place à long terme, le comité de pilotage étudiera la faisabilité d'un nouveau business modèle de l'association LEHV prévoyant le financement d'un poste pour d'une personne dédiée à l'animation de l'EIT (gestionnaire de flux en CDI). Celui-ci pourra à titre d'exemple prévoir la forfaitisation de l'utilisation du service de mise en relation.

Contact

Alexandra RIGO

Chef de projet - CCI Marseille

Courriel : alexandra.rigo@ccimp.com

Tel : 04 91 13 86 37

NAPOLLON SOLI'LOC



CONTEXTE

Napollon SOLI'LOC pour un écosystème SOLidaire et LOCAL.

Ce projet porté par le Parc d'Activités de Napollon, est un projet rural urbain industriel et commercial, permettant de déployer une démarche EIT déjà existante et qui s'intègre donc parfaitement à la démarche globale.

Après avoir participé aux formations et groupes d'échanges avec les premiers lauréats de l'appel à projet EIT ADEME-Région, Napollon SOLI'LOC a porté une deuxième candidature en 2016 et a ainsi été retenu.

PERIMETRE D'INTERVENTION

Le parc d'une superficie de 45 hectares, est situé au nord de la commune d'Aubagne et est composé de **100 entreprises et 20 commerces situés aux abords de la zone.**

Le parc d'activités est idéalement dimensionné (à "taille humaine") et est propice au développement économique, situé à 5 minutes du centre-ville d'Aubagne et de la ZI des Paluds il est aussi relié à l'A501.



Les points forts/spécificités

- Déploiement d'une démarche EIT déjà existante et bien intégrée
- Un projet porté par les adhérents à travers leurs remontées de besoins facilitant l'émergence du dispositif

« Ce projet nous a permis de structurer notre vision du territoire d'ici à 2020 », Aurélie Bois-Macherey, Présidente de l'APN.

DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

L'APN construit ses actions dans le but de contribuer au développement économique local tout en respectant son environnement immédiat. La révision du Plan Local d'Urbanisme sur la commune d'Aubagne a inclus une extension du Parc d'Activités. Les membres d'APN ont anticipé cela et apporté leur contribution au projet pour intégrer la démarche lancée par l'association proposant la création d'une voie destinée aux modes de déplacement doux, au départ de l'arrêt Napollon jusqu'au centre du Parc d'Activités Napollon, dans le cadre du projet « VAL'Tram ».

La création d'un « écosystème Napollon » **Solidaire** et **Local** vise à contribuer au développement des entreprises du Parc et au prisme de l'écologie industrielle, miser sur le changement de paradigme et l'innovation économique pour définir collégialement le Napollon "2020 ".

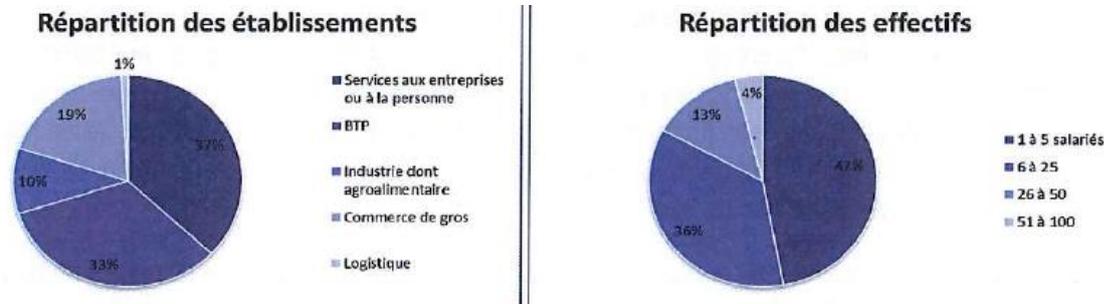
IDENTITE DU PORTEUR

L'Association Parc Napollon (APN) créée fin **2004**, regroupe les propriétaires et chefs d'entreprises du parc d'activités de Napollon et compte **70 adhérents**. Elle est présidée actuellement par Aurélie BOIS-MACHEREY. L'association a pour objectif de créer un cadre de vie propice et attractif en contribuant au développement économique et social de la zone tout en préservant l'environnement. Ses missions principales :

- Représenter les adhérents auprès des différentes parties prenantes ;
- Lancer, coordonner, suivre les actions à destination des adhérents ;
- Participer à l'amélioration du cadre de vie et du fonctionnement du Parc d'Activités ;
- Etre source d'informations en lien avec la vie économique du territoire.

TYPLOGIE DES ENTREPRISES

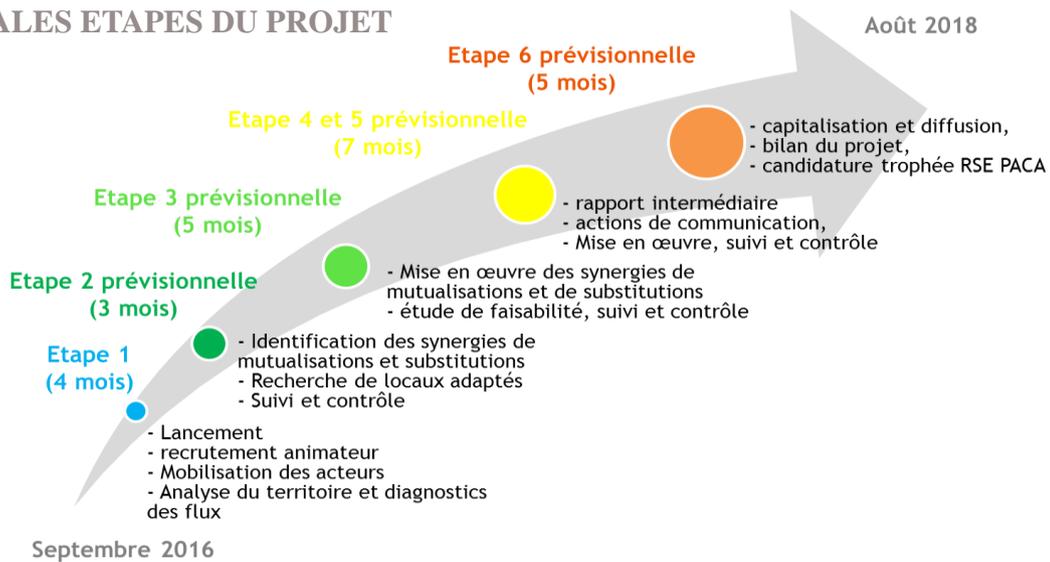
Les entreprises installées sur le Parc d'Activités sont principalement issues du secteur des services et du BTP ; 85% d'entre elles ont moins de 50 salariés.



ENJEUX CLES

- La poursuite de l'offre de mutualisation de services à destination des entreprises et de leurs salariés ;
- La mise en place d'actions de gestion optimale des flux entrants et sortants sur le parc de Napollon ;
- Le développement des opportunités de business entre les entreprises de la zone.

PRINCIPALES ETAPES DU PROJET



SYNERGIES IDENTIFIEES INITIALEMENT SUITE AUX DIAGNOSTICS DE FLUX

- **Offres de mutualisation de services à destination des entreprises et leurs salariés :** Poste'Napollon, déploiement de la fibre optique sur le parc, groupement d'achat contrôle incendie, gestion mutualisée des espaces verts, installation de ruches dans les espaces des entreprises, développement les Paniers de Beaudinard, opportunité de créer une conciergerie d'entreprises ;
- **Mise en place d'actions de gestion optimale des flux entrants et sortants sur le parc :** Revalorisation du carton et du papier, "troc ta palette", optimisation de la gestion des flux de production entrants et sortants (synergies inter-entreprises pour économiser les ressources et améliorer la productivité et sensibilisation auprès des entreprises pour réduire les flux de productions sortants) ;
- **Développement les opportunités d'affaires entre les entreprises locales :** Déjeuner business développement "secteur d'activités" et "métiers" et journée "business buzz" en partenariat avec les 6 autres associations de zones de l'Est Marseillais.

METHODES DEPLOYEES ET OUTILS MOBILISES



Diagnosics de flux
 Guide blanc /Cadre de la démarche
 Tableaux de bord d'indicateurs - un, commun à l'ensemble des acteurs lauréats et un, spécifiquement au projet SOLI'LOC
 Journal des difficultés et réussites de la démarche
 Approche d'amélioration continue : méthode Plan-Do-Check



Refonte du site internet avec un espace dédié à la démarche EIT
 Campagne de mass-mailing dédiée à la démarche
 Newsletter/magazine biannuel
 Application mobile spécifique
 Vidéo de promotion de la démarche
 Kit méthodologique destiné à l'ensemble des utilisateurs du Parc Napollon (Eco-guide)
 Création d'un livret d'accueil pour les nouvelles entreprises du Parc ;
 Campagne de communication vers les partenaires de l'association, la presse et au sein de Convergence 13.

Décembre 2017

MOYENS ET TECHNIQUES D'ANIMATION



31 dates de rencontres par an ont été fixées : tournoi de pétanque, lancement de Soli'Loc, visites d'entreprises, gestion du stress, pilates etc. ont été autant d'occasions pour les entrepreneurs de se rencontrer et d'identifier des collaborations.

De la même manière, la mise en place de vente de paniers est intéressante, non pas tant pour le nombre de paniers vendus mais pour la rencontre des entreprises entre elles.

ACTEURS ET LEADERS A L'ORIGINE DU PROJET

Pour mettre en œuvre le projet, les membres d'APN ont construit un programme d'animations riche et varié (31 dates de rencontres par an).

L'APN s'appuie par ailleurs sur **25 entreprises pilotes (en octobre 2017)**.

En effet, ce sont les besoins des adhérents de l'APN qui ont permis l'émergence du projet.

PRINCIPAUX ACTEURS IMPLIQUES (ENTREPRISES, COLLECTIVITES, ASSOCIATIONS, ENSEIGNEMENT, RECHERCHE...)

- Pays d'Aubagne et de l'étoile : Journée de l'entreprise, réunions d'informations ;
- CCI de Marseille Provence : business buzz, réunions d'informations ; journée de développement durable ;
- Mairie d'Aubagne : Manifestations sportives ; parcours performance
- Les associations de la zone d'Activités du territoire (Association de la ZI des Paluds, Apage (Parc d'Activités de Gémenos), Athélia Entreprendre, Pôle ALPHA et LEHV-Les Entrepreneurs de l'Huveaune Vallée) : business buzz, job boost, journée de développement durable, réunions d'informations, manifestations sportives ;
- Les services publics de l'emploi : job boost ;
- Les entreprises de la zone.

AUTRES FORCES RELATIVES AU PROJET EIT

Sur la zone de Marseille à la Ciotat, **6 associations de zones d'activités représentant environ 3600 entreprises** mènent de plus en plus d'actions communes depuis 5 ans, en plus de l'APN.

Les liens entre les animateurs de zones sont réguliers, surtout avec les 2 autres zones situées à Aubagne et 1 à Gémenos. Les 4 zones organisent des réunions d'informations aux entreprises en commun, notamment sur la thématique RSE par exemple.

La collaboration à l'échelle des 7 zones permet d'organiser 2 événements réguliers :

- Job boost : événement annuel à destination des demandeurs d'emploi, organisé en partenariat avec Pôle emploi et les missions locales. Cet événement s'appuie sur une centaine de bénévoles.
- Business Buzz : événement biannuel à destination des entreprises des zones d'activités, pour créer du réseau et faire émerger des synergies inter-entreprises. Plus de 250 participants lors de l'édition 2016.

GOUVERNANCE DU PROJET

L'APN implique l'ensemble des partenaires du territoire au travers un comité de pilotage (COPIL) qui **se réunit au minimum une fois par trimestre**.

Le COPIL est composé de :

- Membres du conseil d'administration (11 entreprises) ;

- Membres de la commission Vie Quotidienne et Services (5 entreprises) ;
- Entreprises volontaires (5 entreprises) ;
- Services Économie et Développement Durable du Pays d'Aubagne et de l'Étoile et du service Déchet ;
- Service Urbanisme de la Mairie d'Aubagne ;
- CCI Marseille Provence et des associations de Zones d'activités du territoire ;
- Des associations de zones d'Activités du territoire ;
- Conseil Régional PACA et ADEME.

PILOTAGE

L'APN s'appuie sur une approche collégiale pour le fonctionnement et l'animation des différentes actions entreprises. La méthodologie employée pour le pilotage est : 1) Planifier - 2) Mettre en œuvre - 3) suivre et contrôler - 4) Améliorer.

MOYENS HUMAINS

2 personnes pour 1,3 ETP :

- Un coordinateur au sein de l'association Napollon : 0,3ETP (Bruno SAMUEL)
- Une animatrice de projet Soli'loc : 1 ETP (Sophie HOORNAERT)

INTEGRATION AVEC LES POLITIQUES PUBLIQUES LOCALES

Le contexte local a été propice à l'émergence de ce projet : le Parc de Napollon, situé sur le territoire du Pays d'Aubagne et de l'étoile a bénéficié de la démarche d'EIT lancée dès 2012 qui a suscité l'intérêt des entreprises : un tiers des entreprises pilotes provenaient du Parc Napollon.

COÛT DE L'INITIATIVE

Budget prévisionnel du projet établi pour 2 ans : 145 114 €

Coût d'investissement : 138 314 €

Coût de fonctionnement : 8 800 €

SOUTIENS FINANCIERS ET AUTRES SOURCES DE REVENU SUR LES 2 ANNEES DE LA PHASE1

ADEME - Région : 58 045 € chacun

Autres organismes publics : 7 524 €

Fonds propre (autofinancement) : 8 500 €

Recettes générées : 8 000 €

Autres (partenaires privés) : 5 000 €

IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES SUR LE TERRITOIRE

La mise en place des services mutualisés favorise le bouche à oreille, et de nouvelles entreprises ont manifesté leur intérêt auprès de l'association.

RESULTATS

En octobre 2017, un certain nombre de nouveaux services mutualisés sont en cours de lancement :

- En matière de gestion des déchets :
 - Collecte papier / carton : commande groupée négociée par APN auprès d'un acteur local du déchet, puis les entreprises intéressées contractualisent directement avec le prestataire. Le tout est encadré par une charte tripartite.

- Collecte ponctuelle de D3E : prestation mise en place avec une entreprise d'insertion B&P Environnement, avec une participation libre des entreprises au moment de la collecte.
- Apport volontaire de capsules Nespresso : prestation gratuite, proposée par PAPREC pour le compte de Nespresso. L'apport volontaire s'effectue dans les locaux de l'association.
- Apport volontaire d'éléments de type cartouche d'encre : point d'apport mis en place dans les locaux de l'APN en partenariat avec B&P Environnement. Service gratuit pour les entreprises.
- En matière d'achats de prestations et fournitures :
 - Prestation groupée de nettoyage trimestriel des vitres (sur le même modèle que la collecte de papier / carton). Cette action avait été identifiée au cours des diagnostics de flux.
 - Achat de fournitures durables
 - Dépôt de courrier : avec dépôt du courrier affranchi dans les locaux de l'association, puis un transporteur le dépose au bureau de poste le plus proche (6km). Un projet de mutualisation d'une machine à affranchir est à l'étude.

Des équipements ont également été installés hors démarche SOLI'LOC mais en complémentarité de la philosophie du développement durable:

- 6 ruches vont être installées, financées par les entreprises et les salariés qui le souhaitent, via des « coupons » (20 € par salarié, 100 € par entreprise, 600 € pour une ruche compète pour une entreprise).

FREINS RENCONTRES

Trésorerie : Le délai de mise à disposition des subventions, une fois le projet retenu, ne permet pas d'enclencher immédiatement la démarche. Il a fallu par exemple attendre les fonds de la Région pour commencer les diagnostics sur Parc d'Activités.

Manque de moyens pour structurer le plan de **communication**, et proposer des outils (flyers mis à jour régulièrement). De plus, certains besoins des entreprises en matière de visibilité ne peuvent pas être remplis aujourd'hui faute de moyens (la signalétique par exemple).

Sensibilisation des petites entreprises : dans le cadre de la mise en place des services mutualisés de gestion des déchets, il a été identifié un vrai besoin de sensibilisation à la réglementation et aux obligations des entreprises, surtout les petites. Une piste d'action serait de pouvoir faire appel à une prestation pour proposer des programmes de sensibilisation, en plus de travail de proximité réalisé par l'APN.

LEVIERS D' ACTIONS

Poursuite de l'animation de réseaux et renforcement de la communication :

- un nouveau site internet est en cours de lancement. L'objectif de ce nouveau site sera de simplifier la souscription aux nouveaux services proposés sur la zone, visualiser et géolocaliser les entreprises engagées dans la démarche, communiquer les événements et actualités de l'association, et proposer des synergies en ligne (par exemple une bourse aux palettes). La pré-maquette de l'outil devrait être présentée d'ici fin 2017, et permettra d'augmenter l'efficacité des campagnes de communication (aujourd'hui, mailing via mailchimp).

- L'APN souhaiterait également renforcer sa présence sur le terrain en passant à un rythme hebdomadaire de visites.

Tarification des entreprises adhérentes :

- Avec le nombre croissant de services proposés aux entreprises, la simplification et la rationalisation des coûts générées pourraient justifier une cotisation non plus fixe (entre 33 et 750 € selon la taille et l'ancienneté de l'entreprise) mais « à la carte », selon les services souscrits par les adhérents. Cette réflexion devrait aboutir d'ici la fin d'année 2017.

Contact

Sophie HOORNAERT

Animatrice Ecologie Industrielle et Territoriale

Courriel : soliloc@napollon.fr

Tel : 07 64 24 97 96

VITROPOLE ENTREPRENDRE



CONTEXTE

La démarche d'EIT de Vitropole Entreprendre se déploie sur deux parcs d'activités qui ont une cinquantaine d'années. Certaines infrastructures privées et publiques nécessitent une rénovation et une adaptation au contexte écologique et économique actuel. L'emplacement géographique stratégique et la typologie des entreprises installées génèrent de nombreux flux de marchandises et de personnes.

De très nombreux secteurs d'activité sont représentés sur le territoire et Vitropole Entreprendre souhaite que les entreprises travaillent plus et mieux ensemble, afin d'assurer leur développement, d'améliorer leur efficacité, d'augmenter le nombre d'emplois et de limiter les impacts environnementaux générés par leurs activités industrielles.

PERIMETRE D'INTERVENTION

Les zones industrielles des Estroublans et de l'Anjoly occupent 375 hectares et accueillent environ 700 entreprises (30% industrie, 30% transport / logistique, 30% BTP, 10% services à l'industrie, 1 entreprise SEVESO, soumise à un PPRT (Brenntag), 50 ICPE, 60% des entreprises ont moins de 10 salariés).

Le territoire en bref : 14 300 salariés, surface moyenne des parcelles = 8000 m², effectif moyen des entreprises = 16 salariés.

DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

La démarche d'EIT de Vitropole Entreprendre est orientée vers l'optimisation des flux entre les 700 entreprises du territoire : valorisation des flux inter entreprises, mise en place d'une gestion collective des déchets, achats mutualisés, développement des modes de transport alternatif à la voiture individuelle...

Les points forts / spécificités

La quasi totalité des entreprises implantées sur les parcs d'activités de Vitropole (Zone des Estroublans et de l'Anjoly) sont des entreprises travaillant en BtoB. De très nombreux secteurs d'activités sont représentés et donc des relations commerciales de proximité peuvent être développées.

Du fait de leur ancienneté, Vitropole et Vitropole Entreprendre ont une très bonne connaissance des entreprises et acteurs institutionnels qui interviennent sur le territoire des zones de l'Anjoly et des Estroublans. Depuis plusieurs années, l'association œuvre pour créer du lien entre les entreprises du territoire et Vitropole Entreprendre a une forte capacité à mobiliser ses adhérents. De nombreux supports de communication existent (newsletter, magazine, mailings réguliers..) et les manifestations organisées très régulièrement (environ 30/an) permettent d'informer et de mobiliser les entreprises efficacement.

IDENTITE DU PORTEUR

Le porteur du projet est l'association Vitropole Entreprendre.

Il faut bien distinguer les deux structures Vitropole et Vitropole Entreprendre. Vitropole est le syndicat de copropriété (statuts d'Association syndicale libre - ASL) qui gère depuis plus de 50 ans (création en 1964) les zones industrielles des Estroublans et de l'Anjoly, sur la commune de Vitrolles.

Vitropole Entreprendre est une structure d'animation des entreprises du territoire (Association loi 1901), et rattachée en partie à Vitropole en terme de fonctionnement et de budget. Statutairement, le président de Vitropole est également le président de Vitropole Entreprendre.

Les adhérents de Vitropole sont les propriétaires fonciers (330 membres) et les adhérents de Vitropole Entreprendre sont les entreprises.

Vitropole Entreprendre, c'est 350 adhérents dont les missions sont les suivantes :

- Mettre en relation les entreprises
- Favoriser les partenariats et les échanges commerciaux de proximité
- Identifier des problématiques communes et trouver des solutions collectives
- Participer à des projets / actions inter-entreprises pour développer leur activité ou leurs compétences
- Informer les entreprises

TYPOLOGIE DES ACTEURS IMPLIQUES

Dans un premier temps, Vitropole Entreprendre a rencontré 100 entreprises. Un échantillon représentatif du territoire en matière d'activité, de chiffres d'affaires, de nombre de salariés.

Enjeux clés

- intensifier les interactions inter-entreprises vers la mise en place de nouvelles synergies.
- intégrer la question environnementale dans les problématiques des entreprises
- Outre le transport de marchandise inhérent à l'activité de nos entreprises, le transport de personnes est un enjeu important. L'état des lieux montre qu'une majorité de salariés se déplacent quotidiennement à horaires assez fixes, 99 % des trajets se font en voiture individuelle, avec des distances parcourues de 15-20 km).
- Concernant les ressources, la gestion des déchets est un enjeu prioritaire. La mise en place d'une gestion collective des déchets est envisagée dans les 2 ans.

PRINCIPALES ETAPES DU PROJET

Lancement début 2016

- Mobilisation des entreprises partenaires : 50 entreprises ont été contactées dans les premiers mois de 2016 pour participer à la démarche et ont donné leur accord ;

Décembre 2017

- 3 groupes de travail (GT) ont été constitués sur trois axes thématiques distincts : Optimisation des flux – Déchets, Achats mutualisés, Transports. Les réunions de chaque groupe de travail sont bimestrielles. Chaque GT rassemble environ 10 entreprises de tailles et de secteurs différents. Les premières réunions ont essentiellement servi à mieux faire connaissance, partager des problématiques communes et choisir les priorités d'actions.

Lancement du diagnostic d'EIT via un questionnaire transversal aux trois thématiques : diagnostic de flux simplifié, élaboré au premier semestre 2016 en impliquant les entreprises volontaires. Il a été testé sur quelques entreprises.

SYNERGIES IDENTIFIÉES

- Optimisation des flux – Déchets

Orientation : Mise en place de tarifs négociés pour une gestion collective des flux de déchets, notamment sur les 5 flux obligatoires. Une meilleure gestion de la collecte induira non seulement une baisse des coûts, mais aussi une limitation des volumes et plus de valorisation.

- Achats mutualisés

Orientation : Négociation de prix pour l'ensemble des entreprises adhérentes pour tous les contrôles obligatoires (contrôles techniques et document unique) (sécurité incendie, installations électriques, etc.). Outre les tarifs négociés à des prix très compétitifs, cela permet aux entreprises d'être en règle avec la législation en vigueur.

- Transport :

Orientation : Mise en place en septembre 2016 d'un bus à la demande type « Uber Bus » en lieu et place des lignes traditionnelles. Résultat : coût moindre pour la collectivité et fréquentation en très forte hausse. Travail en cours sur une plateforme de covoiturage liée au système de transport en commun existant (pas de coût supplémentaire pour l'utilisateur).

Méthodes déployées et outils mobilisés

Outils de diagnostic : questionnaires papier, visites et entretiens avec les entreprises

Outils de communication : Campagne d'affichage, Newsletter, Magazine, E mailing, SMS, Information sur site, Facebook, Twitter

Vitropole Entreprendre organise une trentaine de manifestations par an dont certaines rassemblent jusqu'à 700/800 chefs d'entreprises. Parmi les actions récentes et réussies de l'association :

- Animation de l'accord-cadre avec l'Agence de l'Eau, la Ville de Vitrolles et la CCIMP sur la mise aux normes des installations de traitement des rejets toxiques. 280 entreprises participantes sur l'état des lieux, 50 % ont réalisé des travaux co-financés par l'Agence de l'Eau.
- Depuis 2012, RDV des Entrepreneurs de Vitrolles, salon annuel, réunissant 70 entreprises exposants et 600 visiteurs professionnels
- Réunions d'information mensuelles (environ 30 participants /réunion)

MOYENS ET TECHNIQUES D'ANIMATION

- Groupes de travail
- Réunion d'information sur site
- Repas commun avec placement des invités de manière à provoquer des synergies Guide de bonnes pratiques à destination des entreprises

PRINCIPAUX ACTEURS IMPLIQUÉS (ENTREPRISES, COLLECTIVITÉS, ASSOCIATIONS, ENSEIGNEMENT, RECHERCHE...)

- Acteurs institutionnels : Conseil Régional Paca, Métropole Aix Marseille Provence : Service transport et service environnement, Ville de Vitrolles : Service Economie et environnement, CCIMP
- Acteurs associés : Transdev – Autobus de l'Étang (opérateur de transport public sur le territoire de Vitrolles)

GOUVERNANCE ET PILOTAGE DU PROJET

Des partenaires institutionnels sont associés (Ville de Vitrolles, Métropole d'Aix-Marseille-Provence, CCI de Marseille Provence), mais ils ne participent pas au pilotage opérationnel. Celui-ci est assuré par Vitropole Entreprendre.

MOYENS HUMAINS

La démarche est supervisée par un administrateur référent, Laurent Cura et est animée par trois permanents salariés de l'association Vitropole et détachés sur ce projet :

- Anne GÉLIN, chargée de Relations Entreprises, a intégré Vitropole en 2012 au lancement de Vitropole Entreprendre, afin de mettre en place des manifestations visant à créer du lien entre les entreprises du territoire. La vocation même de Vitropole Entreprendre est de développer l'économie locale et d'utiliser au mieux les ressources locales.
- Renaud AGIER, chargé de mission, ingénieur environnement de formation, travaille au sein de Vitropole depuis 15 ans. Il répond au quotidien aux questionnements des entreprises sur leurs problématiques, déchets, travaux.. Il possède une grande technicité environnement.
- Isabelle MICHEL, assistante administrative, assure toutes les tâches administratives en lien avec le projet.
- Céline MOULOUMA a été recrutée dans le cadre de la démarche et a épaulé l'équipe pour réaliser les 100 entretiens avec les entreprises.

INTEGRATION AVEC LES POLITIQUES PUBLIQUES LOCALES

Cette démarche d'EIT s'inscrit dans l'Agenda 21 mis en place par la Ville de Vitrolles. Vitropole Entreprendre est acteur de l'Agenda 21 de la Ville de Vitrolles depuis de nombreuses années, ce projet EIT permet d'intensifier les actions.

Pour le volet mobilité, ce projet vient en complément du plan transport mis en place par la Métropole Aix Marseille Provence.

Ce projet permet d'anticiper l'arrêt de la collecte des déchets par la Métropole AMP dans les mois à venir et de mieux valoriser et donc limiter les déchets produits par les entreprises et donc de limiter l'impact environnemental de l'activité industrielle.

COÛT DE L'INITIATIVE

Coût de fonctionnement : 160k€ (personnel, expertise externe, frais de déplacement, communication)

Soutiens financiers et autres sources de revenu

Région : 126 k€ / Autofinancement : 20,8 k€ / Partenaires privés : 9,6 k€ / Vente prestation : 3,6 k€

RESULTATS

A la fin du 1er trimestre 2017, 100 entreprises ont été interrogées.

- Optimisation des flux

Sur la thématique déchets, les premiers résultats montrent que plus de 50% des entreprises seraient intéressées par la mise en place d'une gestion collective sur les 5 flux principaux. Elles sont demandeuses d'information sur la législation.

Un e mailing, un article dans la newsletter et le Vitropole's magazine ont été adressés à l'ensemble des entreprises de notre territoire (770) pour présenter la dernière réglementation en vigueur.

La rédaction du cahier des charges de consultation est en cours de finalisation.

- Achats Mutualisés de contrôles techniques obligatoires

Un contrat cadre a été signé avec la société Dekra Industrial (société basée sur nos parcs d'activités) pour des tarifs négociés pour tous les contrôles obligatoires et pour la rédaction du document unique. Une réunion de sensibilisation et d'information est organisée en nos locaux pour les entreprises adhérentes.

- Transports

1. Réalisation : la démarche a déjà permis la mise en place d'un service de transport à la demande, Chrono Pro, pour aller de la gare routière au lieu de travail. Le parcours est adapté en fonction des adresses de destination des passagers. Le service a été lancé le lundi 29/08/16. Une appli pour téléphone mobile a été développée. Vitropole Entreprendre a accompagné la mise en place du service avec l'opérateur de transport et a réalisé une grosse communication auprès des salariés (distribution de ticket de bus gratuit, 1/2 journée d'information dans les entreprises, campagne d'affichage, réunions d'informations, articles dans magazine et newsletter..etc.). Au 30 septembre 2017, 1200 personnes utilisaient ce bus à la demande, la fréquentation est très largement supérieure aux prévisions.
2. Parallèlement, un Bus à Haut Niveau de Service a également été mis en place par la collectivité en charge des transports ; Vitropole Entreprendre a largement communiqué sur cette offre de Transport.
3. En projet : plateforme de co-voiturage. Un travail a été mené étroitement avec le groupe Transdev (opérateur de transport ayant la délégation de service public sur notre territoire) pour expérimenter un système lié au réseau de transport en commun. Le coût d'un trajet, quelque

soit la distance serait celui d'un ticket de bus, si le covoitureur dispose d'un abonnement de transport en commun il pourra l'utiliser sans surcoût. Le chauffeur covoitureur sera indemnisé directement par l'autorité de transport. Vitropole Entreprendre a fourni à Transdev une cartographie des lieux d'habitation des salariés pour optimiser l'offre de service à venir.

4. Ces avancées sur les modes de transport alternatifs à la voiture individuelle, permettent d'apporter des solutions aux entreprises de plus de 100 salariés installées sur nos parcs d'activités et devant mettre en place un PDIE au 1er janvier 2018.

IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES SUR LE TERRITOIRE

La meilleure valorisation des déchets aura inévitablement un impact environnemental positif et permettra à toutes les entreprises d'être conforme à la législation en vigueur. Ce projet amènera également les entreprises et leurs salariés à avoir des comportements limitant la consommation de ressources et donc la production de déchets.

Le développement de modes de transport alternatifs à la voiture individuelle aura un impact environnemental évident. Ces modes de transport permettront surtout de faciliter l'accès à certains emplois.

FREINS RENCONTRES

A ce jour, la collectivité collecte environ la moitié des déchets des entreprises des parcs d'activités de l'Anjoly et des Estroublans. La Métropole Aix Marseille Provence devrait cesser cette collecte dans les mois à venir.

La mise en place de la plateforme de covoiturage ne peut se faire avant la mise en place du ticket unique valable sur l'ensemble du territoire de la Métropole Aix Marseille Provence en février 2018.

VALORISATION

Les actions menées dans le cadre de la démarche doivent faire l'objet d'une valorisation à travers notamment : des fiches méthodologiques, des indicateurs de suivi qualitatifs et quantitatifs, des points de suivi avec un rétroplanning.

Ces documents seront mis à disposition :

- du réseau Convergence 13 (réseau d'associations de parcs d'activités des Bouches du Rhône), auquel adhère Vitropole Entreprendre,
- de la CCIMP qui pourra faire l'intermédiaire avec la CCIR et ainsi toucher toutes les zones d'activités de la Région PACA.
- de tous les partenaires institutionnels parties prenantes dans le projet.

La pérennité de la démarche sera assurée notamment par l'animation des deux chargés de mission de Vitropole Entreprendre.

Contact

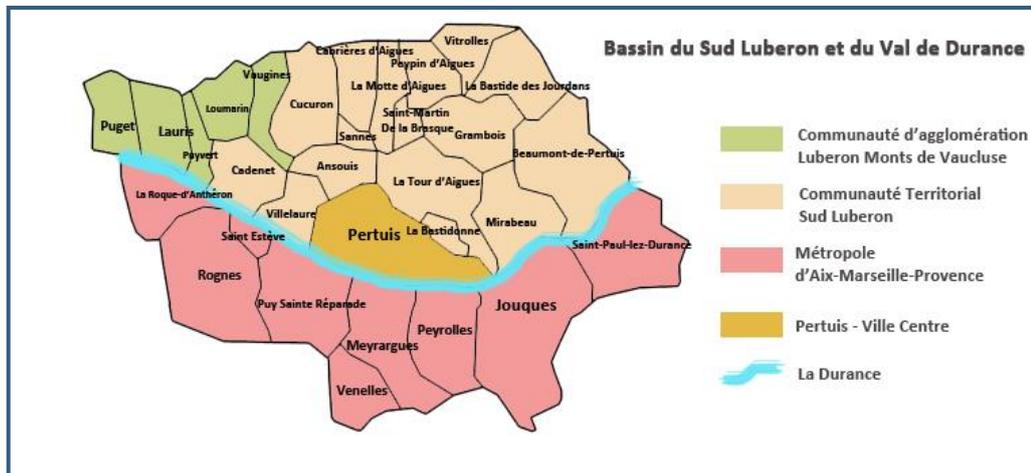
Anne GELIN

Courriel : anne-gelin@vitropole.com

Tel : 04.42.89.02.02

CBE SUD LUBERON – PROJET NOVA TERRA

TERRITOIRE SUD LUBERON ET VAL DE DURANCE



CONTEXTE

Le projet "Nova Terra" est porté par le Comité de Bassin d'Emploi Sud Luberon depuis 2013. Il a pour objet d'assurer un développement économique durable des territoires du Sud Luberon et du Val de Durance (2 départements, 1 métropole, 2 communautés de communes, 31 communes, soit 89.298 habitants et 12 109 entreprises) à travers la mise en œuvre d'initiatives économiques pilotes relevant de l'économie circulaire. Ce sont des projets à forte visibilité et à valeur ajoutée.

Le projet « Nova Terra » s'appuie sur plusieurs constats :

- Une économie déséquilibrée entre 3 bassins de vie et un manque de liens entre acteurs économiques, collectivités et citoyens
- Une augmentation de 30% des entreprises créées entre 2010 et 2013
- Une méconnaissance des entreprises entre elles.

Le CBE Sud Luberon s'est engagé, avec ce projet, dans une démarche d'économie circulaire afin de répondre à un besoin de cohérence territoriale et de vision à long terme du développement économique.

PERIMETRE D'INTERVENTION

Sud Luberon et Val de Durance (2 départements, 1 métropole, 2 communautés de communes, 31 communes soit 89.298 habitants et 12 109 entreprises)

LES POINTS FORTS ET SPECIFICITES

1. La légitimité du CBE sud Luberon à se positionner en tant qu'animateur du projet : Animateur du Dialogue Social Territorial Élargi

2. Une instance de concertation et d'action dont l'objectif est de contribuer à l'amélioration de la situation locale de l'emploi et du développement économique local des territoires
3. La composition du conseil d'administration apporte une valeur ajoutée : Représentants des élus, des entreprises, de l'économie sociale et solidaire, des partenaires territoriaux et des salariés
4. La volonté de contribuer au développement de nouvelles formes d'économies de proximité

DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

En tant qu'animateur du territoire, avec sa connaissance des entreprises de ce bassin de vie, de par son rôle d'accompagnateur à la création d'entreprise et son engagement sur la dynamisation de l'emploi, le CBE Sud Lubéron a identifié le besoin imminent d'accompagner un projet de territoire structurant et novateur et ce pour une nouvelle forme d'économie.

IDENTITE DU PORTEUR

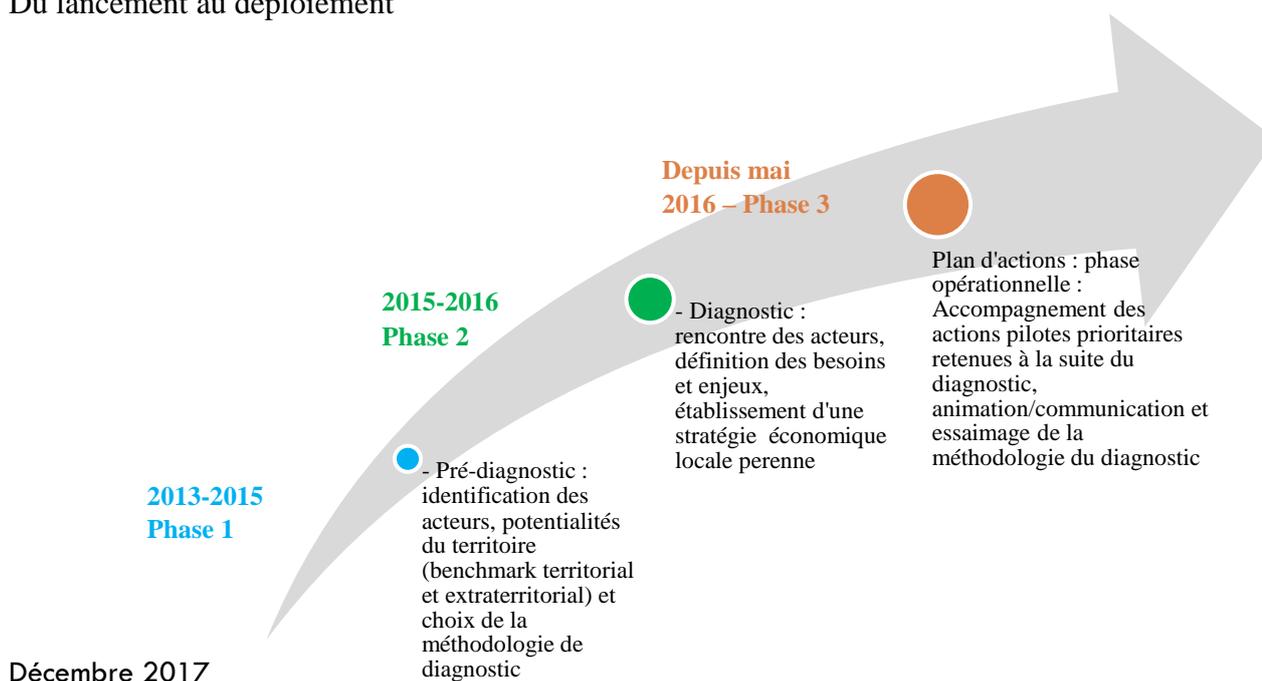
Le CBE Sud Lubéron est une association créée en 1992, avec pour vocation de favoriser l'emploi et la création d'activités, en suscitant et en soutenant les initiatives locales, qu'elles soient privées ou publiques, individuelles ou collectives.

ENJEUX CLES

- S'engager pour une indépendance énergétique
 - Redynamiser la filière agroalimentaire : valorisation des circuits-courts et des produits locaux
 - Construire le maillage territorial : favoriser les échanges de flux (matières, énergie), la mutualisation (services, compétences), les économies d'échelle
 - Atteindre l'objectif « Zéro déchet »
 - Favoriser l'innovation rurale au service de l'identité territoriale : faire émerger et accompagner des initiatives citoyennes
- ➔ Un enjeu transversal : Préserver et valoriser la qualité de vie.

PRINCIPALES ETAPES DU PROJET

Du lancement au déploiement



ACTIONS IDENTIFIÉES AU LANCEMENT DU PROJET

Enjeux	Actions
Transition énergétique	Lancer une dynamique de rénovation énergétique des bâtis sur le territoire
Maillage territorial	Animation de zone d'activités
	Plateforme de logistique partagée et de proximité
	Outil de communication et de promotion Nova Terra
	Redynamiser les centres-bourgs Animer et fédérer les tiers lieux
Objectif "zéro" déchet	Développer une dynamique collective de valorisation des déchets verts
	Compostage des bio-déchets
	Former et sensibiliser les entreprises à leurs obligations
Favoriser l'innovation rurale au service de l'identité territoriale	Soutenir la dynamique des initiatives citoyennes au travers des associations
Redynamiser la filière agroalimentaire	Centrale d'achat de produits frais

GOUVERNANCE ET PILOTAGE DU PROJET

CBE Sud Luberon

PRINCIPAUX ACTEURS IMPLIQUÉS (ENTREPRISES, COLLECTIVITÉS, ASSOCIATIONS, ENSEIGNEMENT, RECHERCHE, ...)

1. Les entreprises du territoire repris dans un panel représentatif du territoire (nombre d'entreprises, type d'activités, nombre de salariés et impact économique (65 établissements)
2. Un collège institutionnel avec 11 communes et 3 communautés de communes,
3. Un collège citoyens et représentants d'associations locales
4. L'université d'Aix Marseille
5. Les experts techniques et stratégiques (consultants)

Experts et partenaires : ADEME, Région, la métropole, le conseil territorial, Département de Vaucluse, L'ARPE, Université Aix-Marseille, Experts en RSE et économie circulaire

MOYENS HUMAINS

2.5 Nb ETP + bénévoles

ARTICULATION AVEC LES POLITIQUES PUBLIQUES LOCALES

Réunions de concertation interentreprises/collectivités et associations

COUT DE L'INITIATIVE

Financement Région de 40 000 €

SOUTIENS FINANCIERS ET AUTRES SOURCES DE REVENU

Demande en attente de validation

ACTIONS PHARES REALISEES

1. Rencontres et concertation avec les entreprises du territoire et les élus avec l'ambition de lever les frontières administratives.
2. Rapprochement avec le PNRL, les acteurs artisans BTP et les collectivités sur l'avancement du projet de rénovation énergétique des bâtis
3. Proposition d'un service de logistique partagée de proximité via un chantier d'insertion (dossier déposé à la DIRECCTE)
4. Création d'un groupe de travail sur l'animation de la zone d'activités de Pertuis (Conseil territorial, Groupement d'entreprises, pépinières et élus)
5. Projet de mise en place de MSAP en Val de Durance dans le cadre de la redynamisation des centres bourgs (porté avec la commune de Jouques)
6. Création d'un groupe de travail avec les élus du territoire du Sud luberon et du Val de Durance sur une stratégie collective autour de la notion de traitement et de valorisation des déchets verts et bio déchets en partenariat avec le conseil territoriale Aix Marseille et la région

RESULTATS

Les priorités identifiées lors du diagnostic font place aujourd'hui à un travail d'organisation et de stratégie collective. Sur la partie essaimage de la méthodologie, le CBE Sud Luberon tient ses engagements. La transmission a été réalisée vers :

- Les 2 autres CBE de Vaucluse Apt et Carpentras,
- La COVE,
- Le Pays d'Aix
- Le grand Avignon,
- Associations ECTI du Pays d'Aix

Quant à la communication, le CBE Sud Luberon a créé une newsletter diffusée sur l'ensemble du territoire ainsi qu'un site dédié au projet (<http://www.nova-terra.net>)

Au-delà, le CBE Sur Lubéron continue à informer, sensibiliser les entreprises naissantes sur le territoire et tous les porteurs de projets.

IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES SUR LE TERRITOIRE

- Un changement de comportement des entreprises et des citoyens est d'ores et déjà constaté. Les collectivités et les communes se sentent responsables, engagées et proactives.
- Les barrières administratives se lèvent au bénéfice d'une stratégie globale.
- Quant à l'emploi, la mise en avant des nouveaux métiers ou des besoins en formation est réalisée avec le principal acteur Pole emploi notre partenaire sur le projet depuis le début.
- Développement de l'intelligence collective dans bon nombre de types d'activités.

Le CBE Sud Lubéron souhaite maintenir cette dynamique et favoriser une créativité tant sur l'organisation que sur le partage de savoir-faire.

FREINS RENCONTRES

La temporalité sur la réalisation de ces actions est contrainte par la répartition des compétences, sur les initiatives et actions déjà existantes et sur la pérennité économique de ces projets (modèle économique et création d'emplois).

- Coût élevé de mise en place de certaines actions (enjeu d'investissement)
- Manque de certaines compétences techniques
- Lenteur de certaines institutions (décalage de temporalité)
- La communication peut être délicate entre besoins et enjeux

PERSPECTIVES

- ⇒ Continuer le travail collaboratif sur l'enjeu « Zéro déchet » et prioriser les actions pour en faire des projets pilote exemplaires
- ⇒ Développer et maintenir le maillage territorial (notre rôle en tant qu'animateur local mais aussi créer des relais d'animation)
- ⇒ Communiquer et valoriser toutes les démarches
- ⇒ Relier les initiatives entre elles et les faire grandir

PERENNISATION DE LA DEMARCHE

Le passage de relais aux entreprises sur cette approche de nouvelle économie est le principal enjeu : les entreprises sont les acteurs principaux et doivent maintenir ce changement de comportement : Penser local, agir global.

Le CBE Sud Lubéron doit rester le pont entre « idée-acteur- enjeu » Cette démarche n'est pas introvertie elle reste au contraire une option vers l'ouverture et la connaissance.

Les offres doivent évoluer, s'élargir et favoriser le partenariat : un moyen à terme de conserver les entreprises sur notre territoire et de favoriser la reprise d'emplois locaux.

Contacts

Hervé DANNEELS

CBE Sud Luberon

Courriel : hdanneels@cbesudluberon.com

Tel : 04.90.79.53.30

NCIS - NOUVELLES COOPERATION INDUSTRIELLES ET SYNERGIES

NCIS
NOUVELLES COOPERATIONS INDUSTRIELLES ET SYNERGIES
FOS - ÉTANG DE BERRE



CONTEXTE

Le golfe de Fos et le pourtour de l'étang de Berre constituent un territoire à forts enjeux démographiques, économiques, sociaux et environnementaux (concentration de filières d'envergures nationales et internationales, présence du Grand Port Maritime de Marseille-Fos, disponibilité foncière à vocation industrielle, périurbanisation conséquente, un-tiers du territoire en espace naturel protégé). L'atout majeur de ce territoire réside dans la multiplicité d'outils, d'actions et de grands projets déployés par une coopération entre les acteurs du territoire.

PERIMETRE D'INTERVENTION

Pourtour de l'étang de Berre et au-delà

Les points forts/spécificités

- Une approche pragmatique et à intérêt économique
- Une approche globale avec :
 - une étude de terrain,
 - un approfondissement des synergies identifiées confié à des bureaux d'étude pour une approche technico-économique poussée
 - Un accompagnement des acteurs pour faciliter les démarches et maintenir une dynamique

DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

Lancé en 2014, le projet NCIS contribue à mobiliser et sensibiliser les acteurs du territoire pour favoriser la compétitivité et l'ancrage des entreprises à travers l'écologie industrielle et territoriale. Il n'a pas vocation à se substituer aux projets existants mais à les soutenir et les renforcer.

IDENTITE DU PORTEUR

Association Environnement-Industrie (Association interprofessionnelle des industries)
CCI – Marseille Provence
UIC Méditerranée

ENJEUX CLES

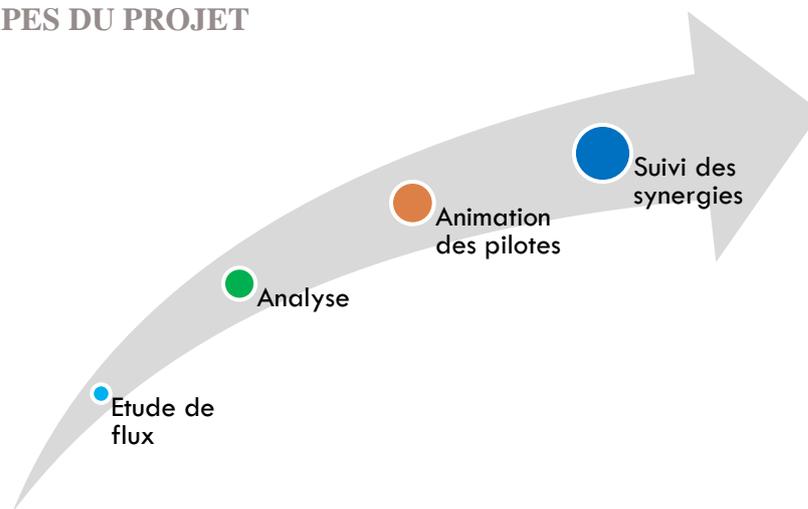
Pour les entreprises :

- Faire des économies d'échelle : mutualisations (moyens, utilités, services)
- Créer de nouveaux débouchés : échange/valorisation de flux industriels
- Stimuler l'innovation
- Favoriser le dialogue entre entreprises
- Améliorer l'image de l'industrie

Pour les acteurs du territoire :

- Participer à la dynamique territoriale
- Animer et ancrer territorialement les industriels présents sur la zone
- Contribuer au développement de filières d'avenir
- Réduire les pressions environnementales

PRINCIPALES ETAPES DU PROJET



ACTEURS ET LEADERS A L'ORIGINE DU PROJET

Association Environnement-Industrie

CCI – Marseille Provence

UIC Méditerranée

GOVERNANCE ET PILOTAGE DU PROJET

- Financeurs (ADEME -Conseil Régional PACA)
- Autres acteurs impliqués : DIRECCTE, DREAL Paca, Réseau Orée

PRINCIPAUX ACTEURS IMPLIQUES (ENTREPRISES, COLLECTIVITES, ASSOCIATIONS, ENSEIGNEMENT, RECHERCHE, ...)

Liens avec d'autres démarches d'EIT : PIICTO, San Ouest Provence, CAPM, Mines d'Ales, GPMM...

COUT DE L'INITIATIVE

Estimation de Budget dans le Contrat de Plan Etat-Région 2014-2020 :

304 834 € (gestion-pilotage-capitalisation, benchmark, étude de terrain et valorisation des synergies, intervention de bureaux d'études, communication et animation des groupes d'industriels)

SOUTIENS FINANCIERS ET AUTRES SOURCES DE REVENU

ADEME PACA : 99 900€

Région PACA : 64 867€

Autres financements

RESULTATS

- 240 entreprises sensibilisées individuellement
- 42 interventions et 28 articles publiés
- 70 entreprises visitées issues de 22 secteurs d'activités
- 64 synergies identifiées entre 42 entreprises et organismes
- 34 mises en relation
- 22 pistes ouvertes (transports mutualisés, mutualisation d'équipements, laboratoires et terrains, flux divers, etc.)

Actions phares réalisées

- Sensibilisation et large mobilisation des industriels
- Recensement des flux (principalement matière et énergie) et des besoins hors cœur de métier
- Animation contribuant à créer du lien entre les sites et à amorcer des mises en relation entre les acteurs du territoire

PERSPECTIVES

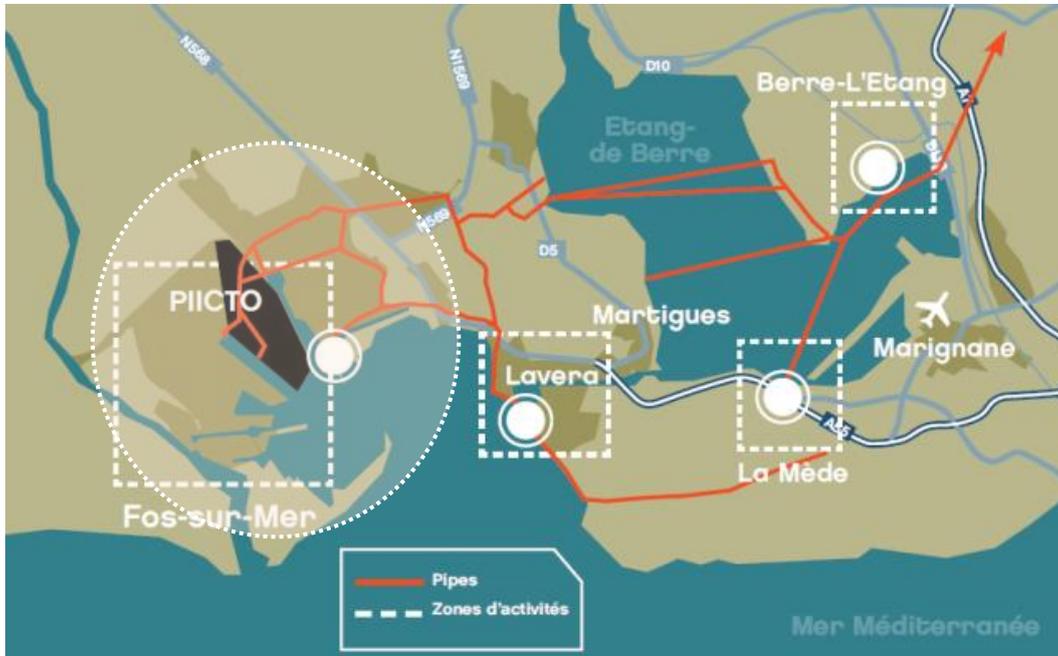
La dynamique se poursuit au travers le suivi des synergies engagées, l'utilisation d'un outil de cartographie interactive de flux (ACTIF), d'une vision d'ensemble et de stratégie collective visant des performances économiques, environnementales et sociale.

Contact

VALENTIN, Marc
CCIMP

Courriel : marc.valentin@ccimp.com

PIICTO - PLATEFORME INDUSTRIELLE ET D'INNOVATION DU CABAN-TONKIN



PIICTO dans le port de Marseille-Fos (1^{er} port français, le 2^e port de Méditerranée et le 3^e port pétrolier mondial) et aire Métropolitaine Aix-Marseille

CONTEXTE

Contexte national : inscription dans la loi TECV, conformité avec les critères à l'origine des plans de relance industrielle (énergies renouvelables, économie circulaire, chimie verte et biocarburants)

Contexte régional : inscription dans la stratégie régionale avec une démarche de Transition écologique et énergétique, et d'Innovation

Contexte local : repositionnement stratégique du Port de Marseille Fos lié à la mutation industrielle et la transition énergétique

PERIMETRE D'INTERVENTION

Zone portuaire de Fos-sur-Mer

Les points forts/spécificités

- ✓ Une démarche qui s'appuie sur des acteurs industriels moteurs et le GPM Marseille-Fos propriétaire d'une partie du foncier et aménageur, représenté au même titre que les autres membres actifs : **équilibre et pérennité de la gouvernance**
- ✓ Une **volonté forte de communiquer et d'animer** avec la création d'un poste de chef de projets à temps plein au sein de l'association
- ✓ Une diversité d'acteurs présents sur la zone : **multiplicité des synergies**

IDENTITE DU PORTEUR

Association d'une quarantaine de membres portée par des membres actifs (entités industrielles implantées, Grand Port Maritime de Marseille-Fos) et des **membres qualifiés**

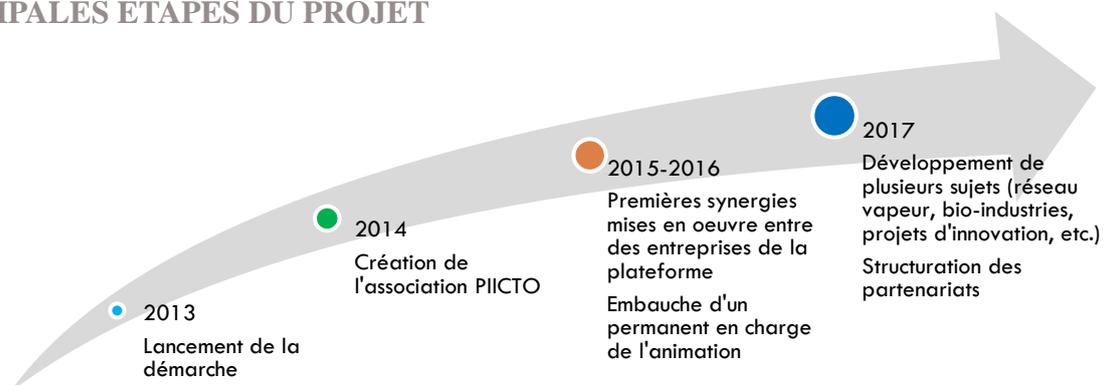
Principaux acteurs impliqués (entreprises, collectivités, associations, enseignement, recherche, ...)

ADEME, Caisse des Dépôts, Région PACA, Sous-préfecture, Métropole, énergéticiens, groupes d'entreprises (ex : Union des industries chimiques de Méditerranée), pôles de compétitivité, etc.

ENJEUX CLES

- **Rassembler** les acteurs industriels, économiques et institutionnels
- Améliorer la **compétitivité et l'attractivité** de la plateforme
- Renforcer les entités actuellement implantées et **d'attirer de nouveaux investissements**.
- Objectifs de la démarche PIICTO
- Développer l'écologie industrielle pour les acteurs existants et les futurs entrants
- Développer les activités industrielles en établissant une stratégie de développement et d'innovation
- Mettre en place une gouvernance commune basée sur une charte de management HSE (plateforme économique PPRT*)
- Etre force de proposition en termes d'innovation réglementaire (viser une labellisation spécifique pour cette plateforme expérimentale)

PRINCIPALES ETAPES DU PROJET



OBJECTIFS DE LA DEMARCHE

Développer l'**écologie industrielle** pour les acteurs existants et les futurs entrants

Développer les activités industrielles en établissant une **stratégie de développement et d'innovation**

Mettre en place une **gouvernance commune** basée sur une charte de management HSE (plateforme économique PPRT*)

Être force de proposition en termes **d'innovation réglementaire** (viser une labellisation spécifique pour cette plateforme expérimentale)

Articulation avec les Politiques Publiques Locales

Lien avec le pôle planification et aménagement du Port de Marseille-Fos, avec les schémas régionaux et métropolitains de développement économique, d'innovation, de transition énergétique, etc.

MOYENS HUMAINS

1 salarié (1 ETP)

Soutiens financiers et autres sources de revenu

Fonctionnement de la structure (avec 1 ETP)

50% public : ADEME, DREAL, Métropole, Région

50% privé : cotisations et parrainages d'entreprises

RESULTATS

Actions phares réalisées

Développement de l'écologie industrielle, visant à identifier les synergies entre les acteurs de la plateforme dans le domaine des services, utilités et flux de matières : *valorisation effective de matières telles que l'acide chlorhydrique 33% (synergie de plusieurs centaines de milliers d'Euros/an), les métaux ferreux et l'eau déminéralisée.*

Projets de développement [innovations et projets industriels] : développement d'innovations (*plus de 60M€ de projets d'innovation déjà engagés*) avec INNOVEX sur 12ha dédiés aux démonstrateurs (partenariats avec des entreprises, start up, des écoles...) ou directement sur sites industriels. Quant aux projets d'implantations, plusieurs sont en phase d'études (*montant cumulé d'investissement potentiel supérieur à 300 M€*).

Projet de réseau vapeur, permettant de réaliser des synergies sur la plateforme (valorisation de chaleur fatale) : *étude technico-économique et finalisation du modèle financier en cours.*

Structuration de la plateforme, afin d'envisager les options en matière de modèle économique, d'organisation et d'infrastructure.

Marketing de la plateforme et construction d'une offre "plug & play", visant à mettre en place à court terme une offre structurée, tant sur la partie INNOVEX que sur la partie industrielle, tout en assurant la promotion de la plateforme.

Partenariat avec les plateformes voisines dans le domaine des bio-industries : réflexions en cours avec La Mède et Berre pour la mise en place d'un pôle d'excellence Bio-industries (carburants nouvelles générations, bioproduits...).

IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES

- 2 milliards d'euros de chiffre d'affaire global cumulé
- 3000 emplois (dont 50% en sous-traitance)
- Plusieurs milliers de tonnes de matières valorisées grâce aux synergies créées
- 500 ha disponibles sur le site pour de nouvelles implantations
- 1 plateforme d'innovation, sur 12 ha dédiés à l'accueil de démonstrateurs ou au sein des sites industriels (ambition INNOVEX)

FREINS RENCONTRES

- Contraintes environnementales et réglementaires liées à la zone industrialo portuaire
- Enjeu du financement des infrastructures pour faciliter l'implantation des projets

Nicolas MAT
Secrétaire Général - Chef de projets | Association PIICTO
Tel : +33 (0)6 76 01 54 32

CCI DU VAR – LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION, MAILLON FORT DE L'ECONOMIE CIRCULAIRE / EIT BTP



CONTEXTE

Le Var est, malheureusement, touché par l'image désastreuse relayée par les médias concernant les déchets des activités du BTP.

De plus, la gestion des déchets du BTP est face à une double problématique : d'une part les communes souhaitent se décharger des déchets du BTP des professionnels en surnombre, et d'autre part les négociants de matériaux vont être contraints au 1er janvier 2018 de récupérer ces mêmes déchets conformément au décret du 10 mars 2016.

PERIMETRE D'INTERVENTION

Le périmètre d'intervention de l'action :

- Du SIVED (Syndicat Intercommunal pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets du centre ouest Var), renommé SIVED NG (Nouvelle Génération) depuis le 1^{er} janvier 2017 suite à l'élargissement de son périmètre (passant de 16 à 24 communes).
- De la Communauté de Communes Cœur du Var qui comprend 11 communes.

Le périmètre est présenté sur la cartographie ci-dessus.

Les points forts/spécificités

La méthodologie mise en œuvre par la CCI était en lien direct avec les intérêts de chaque partie :

- Une approche économique de la problématique en soumettant des solutions concrètes plutôt qu'un simple rappel réglementaire ;
- La réalisation de diagnostics en entreprises, permettant d'identifier les leviers et les freins de chacun ;
- Une analyse globale suivie de propositions de solutions pour lever les freins identifiés ;
- Un rapprochement direct entre les acteurs privés et publics des territoires ;
- Une source d'inspiration et de soutien pour les projets émergents.

DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Var a accompagné les territoires lauréats de l'appel à projet Zéro Déchet Zéro Gaspillage (ZDZG) SIVED NG et CC Cœur du Var sur le volet « déchets du BTP ». L'objectif général de cette action était d'anticiper le changement réglementaire de mars 2016, imposant aux négociants de matériaux la reprise des déchets du BTP de leurs clients, et ainsi de faire émerger des offres de services supplémentaires sur les territoires.

L'intérêt de cette mission était également de rapprocher l'ensemble des acteurs de la filière pour trouver des solutions pérennes quant à la gestion des déchets du BTP sur les territoires du SIVED NG et de la CC Cœur du Var.

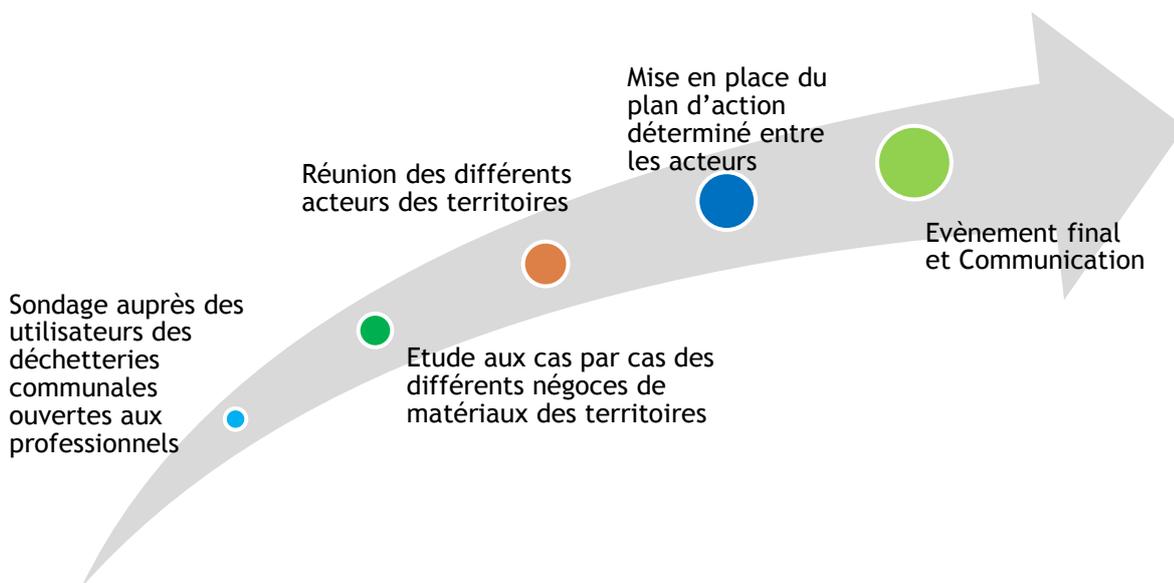
IDENTITE DU PORTEUR

Chambre de Commerce et d'Industrie du Var

ENJEUX CLES

- La mise en place d'une démarche exemplaire de réduction des déchets du BTP ;
- La mise en place d'une filière optimale de gestion des déchets du BTP ;
- Promouvoir l'économie circulaire au sein des deux territoires.

PRINCIPALES ETAPES DU PROJET



GOUVERNANCE ET PILOTAGE DU PROJET

- Pilotage par la CCI du Var
- Partenaires principaux du projet : l'ADEME, la Région PACA, le SIVED NG et la Communauté de Communes Cœur du Var

PRINCIPAUX ACTEURS IMPLIQUES (ENTREPRISES, COLLECTIVITES, ASSOCIATIONS, ENSEIGNEMENT, RECHERCHE, ...)

Outre les partenaires principaux décrits précédemment, les membres du comité de pilotage de l'action et donc partenaires de l'opération étaient également la Fédération du BTP du Var, la Fédération régionale du Bâtiment, la CAPEB, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Var et le Conseil Départemental du Var.

De plus, les négociants de matériaux qui ont adhéré à la démarche étaient fortement impliqués, à savoir les enseignes Costamagna, Verdi Matériaux, Chausson Matériaux, Bonifay et Point P.

MOYENS HUMAINS

La CCI du Var a mobilisé un consultant du service Mission Réseaux et Filières sur cette action. Le responsable du service était également présent aux différentes étapes clés de l'action.

SOUTIENS FINANCIERS ET AUTRES SOURCES DE REVENU

L'action a été soutenue financièrement par l'ADEME et la Région et par les fonds propres de la CCI du Var.

ACTIONS PHARES REALISEES

Action 1

Le 8 décembre 2016 à Brignoles une réunion en conviant l'ensemble des acteurs phares des territoires. Les présidents du SIVED NG et de la Communauté de Communes Cœur du Var, la Directrice régionale adjointe de l'ADEME ainsi que la quasi-totalité des négociants de matériaux étaient notamment présents, représentant au total une trentaine de personnes.

Les échanges directs et productifs entre les acteurs concernés par la thématique ont abouti à des actions concrètes et planifiées pour la suite de la mission :

- Engagement des déchetteries publiques à fermer leurs portes aux professionnels du BTP à partir du 1er janvier 2018, et ce afin de permettre une ouverture du marché de récupération des déchets aux négociants ;
- Décision de faire un point d'étape 6 mois après cette réunion pour s'assurer des structures mises en place par les négociants de matériaux ;
- Réalisation de formations gratuites dispensées par le SIVED pour les négociants de matériaux ;
- Réalisation de plaquette de communication pour les professionnels du BTP et pour les particuliers des deux territoires.

Action 2

Mardi 3 octobre 2017 a eu lieu au siège de la Communauté de Communes Cœur du Var le premier colloque de l'économie circulaire dans le Var. Cet évènement avait pour objectif premier de présenter les résultats finaux de la mission EIT BTP, et intervenait également dans le cadre du Tour de France des CCI, en collaboration avec la Communauté de Communes Cœur du Var, le SIVED NG, l'AMF83, l'ADEME et la Région.

L'intérêt pour la thématique a mobilisé un grand nombre d'acteurs varois : élus, entreprises, institutions, etc. Au total près de 200 personnes étaient présentes lors de cette matinée.

La première table ronde de la matinée illustre donc le retour d'expérience de l'action EIT BTP, objet du présent document. Les intervenants ont tous approuvé l'intérêt d'une gestion optimisée des déchets du BTP sur les territoires. Une vidéo a d'ailleurs été créée spécialement pour illustrer l'action menée. Celle-ci est disponible sur internet (<https://www.youtube.com/watch?v=8qMu2Q2E-Eg&feature=youtu.be>).

L'action EIT BTP menée sur les territoires du SIVED NG et de la Communauté de Communes Cœur du Var a donc été mise en lumière devant une pluralité d'acteurs engagés qui pourront largement s'en inspirer pour l'appliquer à leurs territoires.

RESULTATS

Le bilan de la mission est positif et conforte la CCI du Var dans son rôle de catalyseur d'actions entre les différents acteurs des territoires.

IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES SUR LE TERRITOIRE

La fermeture des déchetteries publiques aux professionnels du BTP à partir du 1^{er} janvier 2018 induit une ouverture du marché de récupération de déchets aux négociants de matériaux, créant ainsi une activité économique sur les deux territoires.

FREINS RENCONTRES

La mobilisation des différents acteurs est parfois complexe. Toutefois, les partenaires de la démarche étant très dynamiques, il a été possible de mener à bien l'action tout au long de son déroulement.

PERENNISATION DE LA DEMARCHE

Certaines collectivités varoises ont exprimé leur désir de reproduire cette opération sur leur territoire.

Contact

Marion TOURNIAIRE
CCI du Var
Courriel : marion.tourniaire@var.cci.fr
Tel : 04 94 22 80 48

CCI DU VAR – DEPLOIEMENT DU PLAN TERRITORIAL DE SYNERGIE INTERENTREPRISES COUPLE A L'OUTIL ACTIF DANS LE VAR



CONTEXTE

La volonté de positionner le Var comme un territoire engagé dans l'économie circulaire est partagée par la sphère publique et privée.

A titre d'exemple, l'intérêt des acteurs varois lors du colloque de l'économie circulaire réalisé le 3 octobre 2017 a mobilisé près de 200 personnes (élus, entreprises, institutions). Une cinquantaine de structures de sont d'ailleurs engagées en signant le Pacte pour l'économie circulaire dans le Var.

De plus, la CCI du Var a été choisie par l'Institut de l'Economie Circulaire pour être pilote sur le Programme Territorial de Synergie Interentreprises. L'objectif est de déployer cette nouvelle méthode d'Ecologie Industrielle et Territoriale élaborée par l'Institut au sein d'un territoire moteur.

La CCI du Var sera donc accompagnée pendant près de 2 ans par l'Institut de l'Economie circulaire pour mettre en œuvre leur méthode, couplée aux outils actuels utilisés par les CCI, à savoir l'outil ACTIF.

PERIMETRE D'INTERVENTION

- La Communauté d'Agglomération Var Estérel Méditerranée (CAVEM)
- Le territoire de Toulon Provence Méditerranée et son hinterland portuaire

Les points forts/spécificités

Le territoire de la CAVEM est lauréat de l'appel à projet « EIT / Parcs d'activités – Territoire d'entreprises » financé par l'ADEME et la Région PACA. De plus, la CAVEM est un territoire exemplaire en termes d'initiatives d'économie circulaire et se mobilise pour développer différents projets. Notamment, la CCI a accompagné la CAVEM en 2016 pour la réalisation de 29 diagnostics de flux dans les entreprises phares de son territoire. **La mise en place de la méthode PTSI / ACTIF au sein du territoire de la CAVEM représente donc une suite logique aux initiatives d'ores et déjà réalisées.**

L'hinterland portuaire de Toulon regroupe des structures indispensables au développement de l'économie et des échanges, et se positionne ainsi comme un équipement structurant majeur du territoire. Les échanges de flux internes et externes aux zones portuaires et leurs hinterlands sont variés et abondants. **C'est pourquoi il s'agit de lieux privilégiés pour développer l'économie circulaire afin d'interconnecter matières, flux, marchandises, données, ressources humaines et idées nouvelles.**

Le PTSI est une méthode d'EIT basée sur la réalisation d'ateliers d'échanges de flux entre les entreprises associée au besoin à des diagnostics de flux plus poussés. Lors de ces ateliers, les entreprises suivent un dispositif leur permettant de présenter un maximum de flux en un minimum de temps. Les retours d'expériences montrent que cette méthode permet de mettre en avant un grand nombre de synergies sans nécessiter une trop forte sollicitation des entreprises.

ACTIF est un outil d'administration et de gestion, hébergé sur une plate-forme internet sécurisée et privée, développée depuis 2008 par la CCI Occitanie en partenariat avec l'ADEME. À travers une cartographie interactive où sont quantifiés et géolocalisés les flux d'entreprises (données entrantes et sortantes), il est possible de créer des synergies de mutualisation - emplois partagés et achats groupés - ou des synergies de substitution, les flux sortants des uns étant les matières entrantes des autres.

Le PTSI et l'utilisation de l'outil ACTIF sont complémentaires car :

- Les deux approches ont pour objectif commun d'inciter et de faciliter les synergies entre les structures d'un territoire, et de développer l'EIT ;
- Les données récoltées lors des ateliers du PTSI sont capitalisables dans l'outil ACTIF ;
- Les données récoltées dans les visites d'entreprises sont capitalisables dans l'outil ACTIF ;
- L'outil ACTIF permet d'identifier a posteriori des exutoires pour les ressources resensées lors des ateliers, et donc de pérenniser la dynamique de symbiose industrielle du territoire ;
- L'attractivité des ateliers PTSI de par leur temporalité courte et leur efficacité est complétée par des études plus approfondies vers les entreprises à fort potentiels, dont les données seront capitalisées sur ACTIF.

La combinaison des deux méthodes permettra d'enrichir les démarches varoises d'Ecologie Industrielle et Territoriale.

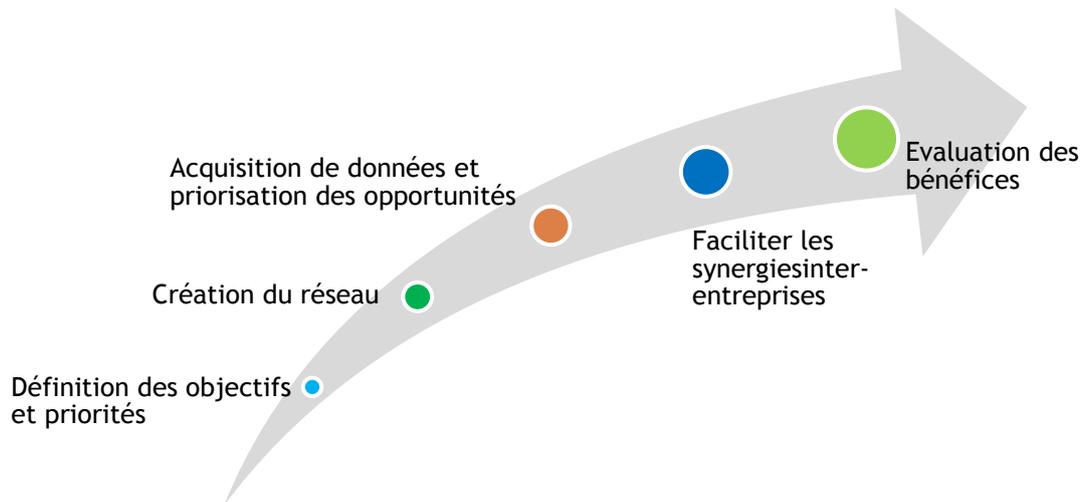
IDENTITE DU PORTEUR

Chambre de Commerce et d'Industrie du Var

ENJEUX CLES

L'objectif de ce programme est de créer un réseau d'entreprises multi-sectoriel créateur d'opportunité, et de faciliter la collaboration entre les acteurs du territoire par la mise en place de synergies. L'approche collaborative contribue en effet à la résilience et à la compétitivité de l'économie territoriale.

PRINCIPALES ETAPES DU PROJET (PAR TERRITOIRE D'EXPERIMENTATION)



Actions identifiées au lancement du projet

Réalisation d'un atelier sur chaque territoire et accompagnement plus poussé des entreprises au cas par cas

ACTEURS ET LEADERS A L'ORIGINE DU PROJET

L'Institut de l'Economie Circulaire est à l'origine de ce projet.

GOVERNANCE ET PILOTAGE DU PROJET

Le projet est piloté par la CCI du Var.

Les partenaires principaux sont l'Institut de l'Economie Circulaire, l'ADEME et La Région PACA.

Les territoires sont également des partenaires privilégiés. Le projet étant à ses débuts, seuls les partenaires associés au premier territoire ont été clairement identifiés. Il s'agit principalement de la CAVEM. Les services de Toulon Provence Méditerranée seront sollicités dans un second temps.

PRINCIPAUX ACTEURS IMPLIQUES

Outre les partenaires institutionnels et territoriaux, les associations de parcs d'activités sont des acteurs impliqués dans la démarche.

Il est également possible de citer la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, l'Union Patronale du Var, etc.

MOYENS HUMAINS

La CCI du Var a mobilisé un consultant du service Mission Réseaux et Filières sur cette action. Le responsable du service était également présent aux différentes étapes clés de l'action.

SOUTIENS FINANCIERS ET AUTRES SOURCES DE REVENU

L'action est soutenue financièrement par l'ADEME et la Région et par les fonds propres de la CCI du Var.

RESULTATS

Programme en cours de lancement : le premier atelier du programme sera réalisé le 6 février 2018 sur le territoire de la CAVEM, réunissant environ une quarantaine d'entreprises.

IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES SUR LE TERRITOIRE

D'après plusieurs retours d'expériences similaires (10 années d'expérience en Angleterre et 2 années en France), un atelier est à l'origine de 440 synergies potentielles entre entreprises.

PERENNISATION DE LA DEMARCHE

L'objectif de l'Institut de l'Economie Circulaire suite à l'expérimentation pilote du PTSI est de pouvoir enseigner cette méthode en Université.

Contact

Marion TOURNIAIRE
CCI du Var
Courriel : marion.tourniaire@var.cci.fr
Tel : 04 94 22 80 48

Fiches Retour d'expériences rédigées par le groupement de prestataires :

AUXILIA

mydiane

 **EIC** Ecologie Industrielle Conseil

Mise en page – Christelle DEBLAIS Conseil Régional